



REPUBLIQUE DU BENIN

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

(UAC)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

(FASEG)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Mémoire réalisé en vue de l'obtention du diplôme de Licence professionnelle

Option : Economie

Filière : Economie Appliquée

Thème

**ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES RECETTES
FISCALES AU DEVELOPPEMENT LOCAL : CAS DE LA
COMMUNE D'AVRANKOU**

Présenté par :

FASSINOU D. Appolinaire

&

OKE B. Basile

Maître de stage

Mr OUSSOU-LIO Appolinaire

SG de la Mairie

Sous la direction de :

Dr. Honorat SATOQUINA

Enseignant Chercheur à la FASEG/UAC

Année académique 2015-2016

AVERTISSEMENT

*LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION (F.A.S.E.G) DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI
N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI
IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE.
CES OPINIONS SONT CONSIDEREES COMME PROPRES A
LEURS AUTEURS.*

**Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune
Avrankou.**

DEDICACES 1

Je dédie ce travail à :

- mon feu père FASSINOUE Nicolas

- ma mère MIKINHOUESSI Oya.

FASSINOUE D. Appolinaire

DEDICACES 2

Je dédie ce travail à :

- mon très cher père OKE H. Pierre,

- ma mère DOSSOU Séraphine.

OKE B. Basile

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire n'aurait été rédigé sans l'appui et la participation à divers niveaux et divers degrés de bien de personnes que nous avons l'obligation morale d'exprimer nos sentiments de gratitude et de profonds remerciements à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien dans l'accomplissement heureux de ce stage, notamment :

Au docteur Honorat SATOQUINA, notre tuteur de mémoire qui nous a témoigné d'une très grande considération et d'une disponibilité inattendue malgré ses multiples occupations ;

À monsieur Jonas FASSINO pour son assistance lors de la rédaction de ce mémoire ;

À monsieur Eugène S. LONEGNON Maire de la commune d'Avrankou pour nous avoir accordé le stage dans la mairie afin que nous puissions rédiger ce mémoire;

À monsieur Appolinaire OUSSOU LIO Secrétaire générale à la mairie d'Avrankou qui est aussi notre maître de stage pour tous ses entretiens;

À madame Nadège HOUNHOZOUNKOU (CSICAD) de la mairie d'Avrankou pour son franche collaboration et sa collaboratrice madame Louise;

À mes frères FASSINO Honoré, Justin et Akonde pour tout leurs soutien financier ;

À mes sœurs DOSSA Christine clémentine, Jeanne, Sènoumè, pour leur aimable soutien,

À monsieur OKE Paul pour son aide matérielle et financière ;

À monsieur MEHOUNOU Raoul, Pascal, Marc Rodolphe Gaétan et Robert pour tous leurs soutiens financiers ;

À mes sœurs OKE Adèle, OKE Élise et OKE Marcelline pour leur aimable soutien,

A tous les enseignants de la faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG)

Pour leur dévouement au travail ;

A tous ceux qui de près ou de loin nous ont aidés de quelque manière que ce soit ;

Enfin, nos remerciements vont également à la Présidente et aux distingués

Honorables membres du jury qui se donneront la peine d'apprécier ce mémoire.

Liste des sigles et abréviations

ADF :	Dickey-Fuller Augmenté.
CM :	Cabinet du Maire.
DDPN :	Direction Départementale de la Police Nationale.
DI :	Dépense en Infrastructure
DSP :	Dotation Subvention et Participation.
FASEG :	Faculté des Sciences Economique et de Gestions.
PDC :	Plan du Développement Communal.
PSDVD :	Produit des Services du Domaine et Vente Diverses.
PVD :	Pays en Voie du Développement.
RB :	Recette Budgétaire.
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
SADE :	Service des Affaires Domaniales et Environnementales.
SAF :	Service des Affaires Financiers.
SAG :	Secrétaire des Affaires Générales.
SCT :	Service des Chiffres de la Transmission.
SDAP :	Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune.
SDLP :	Service du Développement Local et de la Planification.
SECP :	Service de l'Etat Civil et de Population.
SG :	Secrétaire Général.
SICAD :	Service de l'Information de la Communication des Archives et de la Documentation.
SP :	Secrétaire Particulier.
ST :	Service Technique.
VAR :	Vecteur d'Auto-régression

SOMMAIRE

Avertissement.....	i
Dédicace.....	ii
Remerciement.....	iv
Liste des sigles et des abréviations.....	vi
Sommaire.....	vii
Résumé.....	viii
Introduction.....	1
Chapitre 1 : cadre institutionnel de l'étude.....	3
Section 1 : présentation de la commune d'Avrankou.....	3
Section 2 : activités des stagiaires, observation de stage et états des lieux des ressources.....	13
Chapitre 2 : cadre théorique de l'étude.....	18
Section 1 : problématique, objectifs et hypothèses.....	18
Section 2 : revue de la littérature.....	20
Chapitre 3 : cadre méthodologie, analyse des résultats et recommandation.....	29
Section 1 : cadre méthodologie de recherche.....	29
Section 2 : présentation, analyse des résultats et vérification des hypothèses.....	38
Recommandation et suggestions.....	49
Conclusion.....	53
Référence bibliographique.....	54
Annexe.....	56

Résumé

La commune d'Avrankou dispose de plusieurs moyens pour la collecte des ressources destinées à couvrir son budget pour un développement local. Au nombre de ces ressources, nous pouvons citer entre autres les recettes fiscales.

A travers cette étude nous avons cherché à analyser la contribution des recettes fiscales au développement local. Pour ce fait, nous avons émis deux objectifs spécifiques qui nous ont amenés d'une part à évaluer le lien de dépendance entre les recettes fiscales et les recettes budgétaire de la commune à travers le modèle des vecteurs d'auto-régression (modèle VAR) et d'autre part à estimer la contribution des recettes fiscales dans les dépenses en ouvrage d'infrastructure de la commune à travers le modèle de régression linéaire simple. Les résultats de nos différents tests nous ont permis en premier lieu de constater que les recettes fiscales contribuent faiblement à l'amélioration des recettes budgétaire et en second lieu de constater que les recettes fiscales servent à la construction des infrastructures communautaire.

Au vue de ces résultats, les autorités communales se doivent de rechercher une technique optimale de mobilisation et de gestion des ressources financières à travers la maîtrise des impôts, taxes et les prestations de la mairie pour un développement local.

INTRODUCTION

Les pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre se sont engagés depuis plus d'une décennie chacun suivant son rythme, dans des réformes de décentralisation qui favorisent une meilleure gestion de proximité des affaires publiques d'intérêt local (Kéita et al. , 2008). C'est dans ce cadre que le Bénin a choisi le régime démocratique à l'issue de l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 pour favoriser l'émergence de l'Etat de droit de ces citoyens. Ce régime a irrévocablement conduit, dès 2003, au processus de décentralisation qui est un processus de la libre administration des Collectivités territoriales par des élus. Cette libre administration se fait en principe à travers le transfert de compétences dans différents domaines avec des moyens financiers et humains associés (Bah Guera, 2009).

Malheureusement, les unités de gestion territoriale ainsi créées ont des capacités limitées d'autofinancement et de gestion des collectivités rurale et ne parviennent pas non plus à un bon recouvrement des taxes foncier (Pirier et Houssou 2012). De même la crise économique a particulièrement relevé la vulnérabilité des pays africains dépendant des aides étrangère, notamment le Benin. C'est pour cette raison que la nécessité de développer les ressources financière propre et durable est ainsi mise en évidence, pour constituer le pilier essentiel de la stratégie de lutte contre la pauvreté et d'atteindre la croissance économique locale (Moumami 2012).

Pour lutter efficacement contre cette pauvreté grandissante, les investissements locaux ont été engagés à travers : les transferts financiers de l'Etat aux collectivités locale, les ressources extérieur mobilisées au près des coopération bilatérale et multilatérales qui interviennent dans le champ de la décentralisation et du développement local, et partenariats publics privés qui joue de plus en plus un rôle important dans le financement des investissements publics locaux (Yatta, 2000). Les transferts financier qui se présentent en générale sous la forme de dotation ou de subventions sont très souvent ineffectifs, soit insuffisant ou aléatoire (...), leur modicité et leur irrégularité handicapent les collectivités locales dans l'exercice de leurs compétences (Coquart et Bourjij, 2010).

Or, la mobilisation et la gestion des ressources financières sont les piliers de l'action des collectivités locale pour un développement local, orientée vers la fourniture des services de

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

base de qualité et l'amélioration des conditions de vie des citoyens communaux (Kéita et al. 2008).

Mais, force est de constater qu'aujourd'hui la tendance générale pour l'ensemble des communes repose plus sur la mobilisation des ressources externes que sur les ressources internes. Si cette option rime bien avec l'approche du développement autrefois pratiquée, elle ne saurait l'être avec l'approche du développement local. Car quel que soit son échelle spatiale, l'approche du développement local exige que la priorité soit accordée aux ressources endogènes. Les ressources externes doivent venir en complément en appoint (Akobi, 2009). Il est souvent plus facile au niveau local qu'au niveau central d'établir un lien entre la prestation de services publics locaux et les impôts locaux. La prise de conscience de ce lien par les populations devrait favoriser le développement du civisme fiscal et donc, l'acceptation des impôts locaux propres aux collectivités locales (Chambas et al, 2007).

Malgré l'existence de la loi 98-007 du 15 Janvier 1999 portant régime financier des communes, qui devrait permettre aux Communes de mobiliser des ressources locales propres nécessaires à leur fonctionnement ainsi qu'au financement de leurs activités et projets de développement, les Communes en générale et celle d'Avrankou en particulier sont toujours confrontées à d'énormes difficultés pécuniaires qui les empêchent de jouer pleinement leur rôle dans la lutte contre la pauvreté, à travers le financement de Plan du Développement Communal (PDC).

Ce travail de recherche est subdivisé en trois chapitres à savoir :

- Le premier chapitre concerne le cadre institutionnel du stage
- Le deuxième chapitre présente le cadre théorique de l'étude
- Le troisième chapitre porte sur le cadre méthodologique et résultats

CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Ce chapitre a pour but de faire la présentation de la commune d'Avrankou d'une part et de décrire les activités des stagiaires, l'observation de stage et les états des lieux des ressources d'autres parts.

Section1 : La Présentation de la Commune d'Avrankou

Dans cette section nous présenterons l'histoire, la mission, la structure organisationnelle, ensuite les activités et enfin les défis de la mairie d'Avrankou.

Paragraphe1 : Historique, Missions et Structure organisationnelle

A- Historique de la Commune d'Avrankou

Un homme de coutume yoruba appelé « AVLAN » a quitté Saketé, sa congrégation et s'est localisé dans une forêt près d'une rivière. De l'autre bord du forêt précisément « Aholouko » se trouvait un homme appelé ATAWÉ et son jeune frère HOUÉNOU, ils étaient tous deux chasseur venant de TORI-AGUE. Un jour, ATAWÉ trouva au milieu de forêt une fumée et se dirigea vers elle. Il scella en cet endroit une alliance d'amitié avec AVLAN et alla se reposer de temps en temps chez lui après ses activités. Lors d'un affrontement, HOUÉNOU tua AVLAN, l'entera et planta un bananier sur sa tombe en vue de souvenir. C'est ainsi que les tories ont commencés par s'installé dans cette zone. Des temps après ce drame, une visite des parents d'AVLAN a permis de constater l'absence de ce dernier. Il demanda en yoruba : « I boni AVLAN WA » ce qui signifie « ou est AVLAN » mais ils répondirent dans la même langue « AVLAN ti Ku » c'est-à-dire « AVLAN est déjà mort ». Ainsi, la nouvelle fut diffusée dans tout le village et c'est de là vient le nom AVRANKOU, par déformation de : « AVLAN ti Ku ». Plusieurs année après, dans l'intention de bien développé la commune, les acteurs se donnent à la modernisation de ces actions.

Ainsi, la gestion de la commune par les dirigeants est marquée par des principes juridiques améliorés dès l'avènement de la décentralisation. Cette dernière, est devenue effective depuis les élections communales de décembre 2002 et la mise en place des conseils communaux en mars-avril 2003, avant de donné beaucoup d'espoir. Elle est une chance pour le

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

développement durable de la commune d'Avrankou car cette dernière grâce à son Plan de Développement Communal pouvait tirer d'énormes avantages de ces ressources.

La commune d'Avrankou est l'une des neuf communes que compte le département de l'Ouémé. Elle est située au Sud-Est du Bénin, à 10km de Porto-Novo. D'une superficie de 78km², elle est limitée au Nord par la commune de Sakété, au Sud par la commune d'Adjarra et de Porto-Novo, à l'Est par la commune d'Ifangni et la République Fédérale du Nigéria et à l'Ouest par la commune d'Akpro-Misséréfé.

Après les élections municipales du 1^{er} Décembre 2002, la commune d'Avrankou est répartie en sept arrondissements (Atchoukpa, Avrankou, Djomon, Gbozounmè, Kouti, Ouanho et Sado) qui comptent 52 villages et quartiers de Ville.

Elle bénéficie d'un climat de type soudano-guinéen à l'instar de toutes les parties méridionales du pays et est caractérisée par une double alternance de saisons sèches et de saisons pluvieuses. Dans la Zonalité pluviométrique du Bénin, la commune d'Avrankou se trouve dans la catégorie de forte pluviométrie avec une moyenne annuelle variant entre 1400 et 1500mm.

La commune est presque entourée de bas-fonds. Ces bas-fonds qui couvrent une superficie d'environ 16km², sont traversés par des cours d'eau dont la plupart sont navigables en pirogue. Ces cours d'eau sont: Hounsoutokpa, Guidigbo, Atchoukpatokpa, Bokousotokpa, Danmèkpossoutokpa, Wamontokpa, Vagnon, Sadotokpa, Agonmanya, Sogbo, Adogba, Tokpaagua.

Les types de sols dominants dans la commune sont:

- les sols ferrallitiques formés sur le continental terminal. Ils sont profonds et faciles à travailler. Ils occupent plus de 80% de l'ensemble des sols de la Commune ;
- les sols hydromorphes très localisés dans les zones humides de la Commune notamment dans la zone marécageuse.

Le paysage de la commune présente :

- une formation marécageuse de 16km² composée de raphia de Ficus congensis, de Cyperus papyrus, de Thalia, etc. représentant les 2/3 environ du périmètre de la commune. Il est le lieu de développement des activités diverses telles que la cueillette, la chasse, l'élevage, la pêche et la pisciculture ;

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

- une mosaïque de cultures et de jachères ;
- les palmeraies et les îlots forestiers sacrés ou non dans tous les villages.

L'ensemble de ces formations végétales donne au paysage de la commune son caractère verdoyant. Elle regorge des ressources naturelles dont certaines sont :

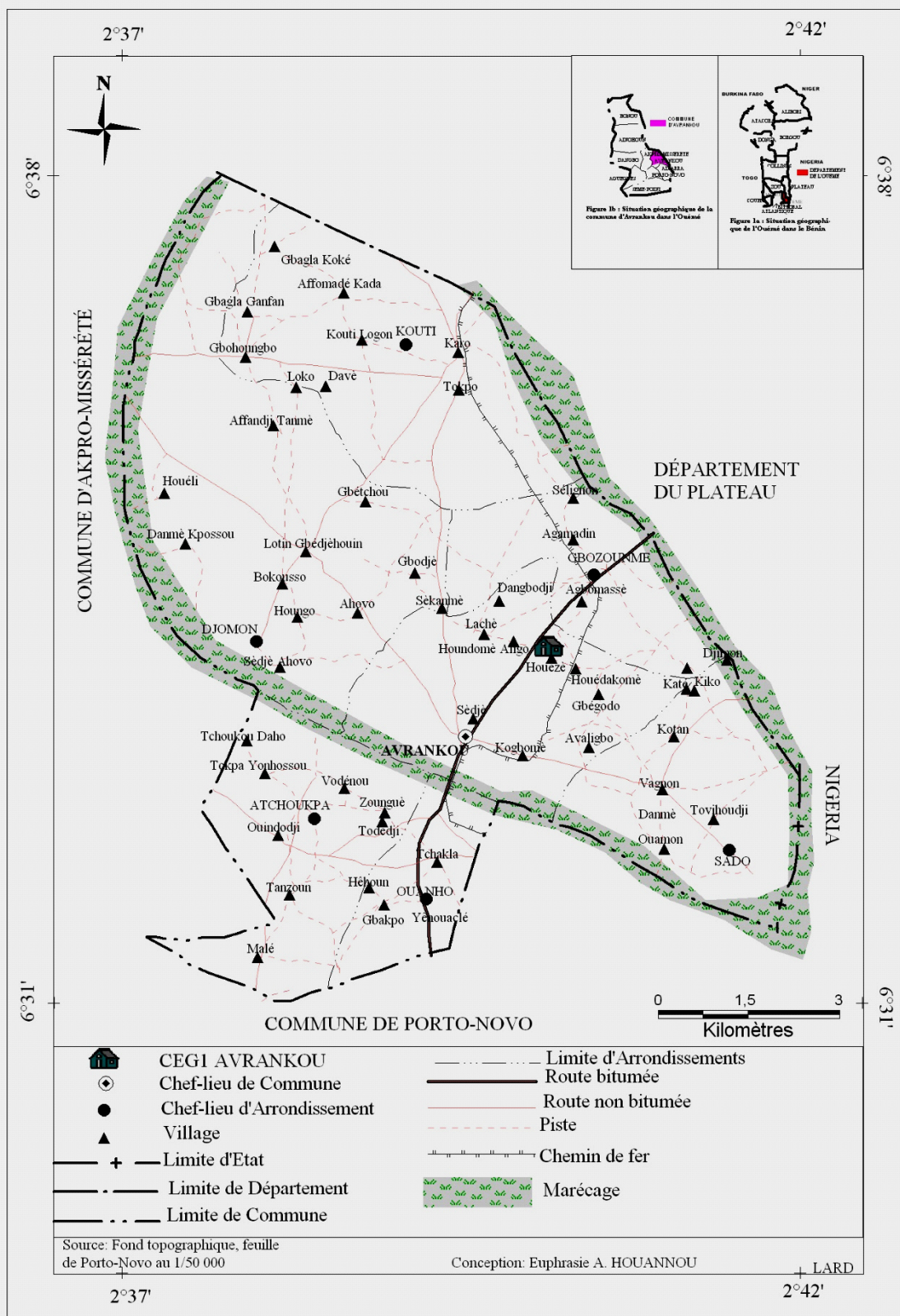
- les carrières de terre rouge qui constitue un matériel recherché pour la construction des routes ;
- le gisement de pétrole à Sado : estimé à 165 millions de barils dont 33 millions sont récupérables;
- la carrière de kaolin et de grès ferralitiques à Atchoukpa ;
- la tourbe en quantité importante le long de la zone marécageuse.

D'après les résultats du recensement de la population et de l'habitat (RGPH ,2002), la commune d'Avrankou compte 80.402 habitants. Sa densité est de 145,13hbts /km². A l'issue des opérations de recensement de (RGPH, 2013), la population de la Commune d'Avrankou est provisoirement de 130 777 habitants. Les ethnies les plus dominantes dans la commune sont le Tori, le Gun et le Yoruba. Les autres ethnies sont en minorité.

Plusieurs communautés religieuses cohabitent pacifiquement dans la commune à savoir : les religions traditionnelles, les religions chrétiennes et l'islam.

Figure 1 : Carte géographique de la Commune d'Avrankou

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.



Source : Fond topographique, feuille de Porto-Novo au 1/50.000

B- Missions de la Mairie d'Avrankou

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

La mairie d'Avrankou en tant que collectivité territoriale décentralisée, se caractérise par ses missions de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel.

La Mairie d'Avrankou, à travers le conseil municipal et le maire est assignée des missions en matière :

- ❖ du développement local, de l'aménagement de l'habitat et l'urbanisme ;
- ❖ des infrastructures, de l'équipement et des transports ;
- ❖ de l'environnement, de l'hygiène et de la salubrité ;
- ❖ de l'alphabétisation des adultes ;
- ❖ de la santé, l'action sociale et culturelle ;
- ❖ de services marchands et d'investissement économique.

Elle a en charge la construction, les réparations et l'équipement des établissements publics d'enseignement secondaire et des centres publics de formation de niveau communal. Elle élabore son plan de circulation urbaine, organise les transports urbains collectifs, installe et entretient les feux de signalisations. Elle a également à charge l'information de la population sur la vie de la cité. Les responsables de la sécurité soumettent au conseil communal le plan de sécurité publique et de lutte contre la délinquance et la criminalité.

C- Structure organisationnelle de la Mairie d'Avrankou

L'un des principaux objectifs de la décentralisation est de rapprocher l'administration de l'administré afin de favoriser le développement. A cet effet la commune a le choix entre l'organigramme proposé par la mission des collectivités locales et l'adoption d'un organigramme propre compte tenu de sa spécificité.

L'Administration municipale d'Avrankou s'est dotée d'une structure organisationnelle qui répond au mieux à ses aspirations de développement.

La description de cette structure permet de cerner les différents services de la Municipalité d'Avrankou, leurs attributions respectives de même que les relations qui existent entre eux.

1- Organisation de la municipalité

La structure organisationnelle de l'administration de la commune d'Avrankou est représentée par l'organigramme figurant en annexe 1.

2- Attributions et fonctionnement

Aux termes des dispositions de l'article 3 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, «la commune est dotée de deux organes qui assurent son fonctionnement ». Il s'agit du conseil communal (organe délibérant) et du Maire (organe exécutif). A ces deux importants organes s'ajoutent les services qui sont placés sous l'autorité du Secrétaire Général.

a. Le Conseil Communal

Il est composé de dix-neuf (19) conseillers élus. Il est présidé par le maire assisté de deux (02) adjoints. Son fonctionnement est basé sur des commissions permanentes :

- Commission des Affaires économiques et Financières ;
- Commission des Affaires domaniales et environnementales ;
- Commission des Affaires Sociales et Culturelles ;
- Commission Santé ;
- Commission des Affaires étrangères et Coopération Décentralisée.

Le Maire

Les attributions du maire sont définies par la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Benin, « le maire est le premier responsable de la commune. Il est chef de l'arrondissement communal». A ce titre, il exerce diverses fonctions d'intérêt communal (l'élaboration et l'exécution du budget de la commune ; le recrutement et la gestion du personnel de la commune) et d'intérêt national (la publication des lois et règlements; l'officier de l'état civil). Il est assisté dans sa mission par deux adjoints. En sa qualité de chef de l'Administration communale composée d'une administration interne et d'une administration externe, le Maire est assisté d'un Secrétaire Général qui coordonne les activités de tous services de la Mairie.

- **Les Services de la mairie**

Aux termes des dispositions de l'article 2 de l'arrêté 2005 1F /010/SG-BAG, portant création, organisation et fonctionnement des services de la commune d'Avrankou, il est créé au sein de

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrancou.

l'administration de la commune d'Avrancou, des services regroupés en deux catégories à savoir: les services centraux et les services extérieurs.

Au nombre de ces services centraux de la Mairie d'Avrancou, nous avons d'autres services composants.

Au plan du fonctionnement administratif, l'administration interne est constituée de onze (11) services centraux que sont:

✓ **Le Cabinet du Maire (CM)**

Il est composé des conseillers techniques et des assistants dans différents domaines notamment : des affaires juridiques, de la communication et des relations publiques, du développement et de la gouvernance, de la promotion des initiatives communautaires etc.

✓ **Le Secrétariat Particulier du Maire (SP)**

Directement placé sous l'autorité du Maire, le SP est chargé de l'enregistrement à l'arrivée et au départ du courrier confidentiel du Maire, du traitement du courrier personnel du Maire. Il est également chargé de la programmation et la gestion des audiences et rendez-vous du Maire, de la tenue d'un registre pour le courrier politique du Maire, de la préparation des missions du maire et d'autres élus à l'étranger et de l'exécution de toutes les tâches à lui confiées par le Maire.

✓ **Le Service des Affaires Générales (SAG)**

Il est chargé de la fourniture des prestations juridiques et des conseils au profit de l'ensemble des services de la commune, de la gestion des ressources humaines, de l'accueil et du secrétariat.

✓ **Le Service des Affaires Financières (SAF)**

Le SAF joue un grand rôle dans le fonctionnement de la mairie. Il est chargé d'élaborer et d'exécuter le budget communal, de suivre les recettes de la commune, d'exécuter et de suivre les dépenses financées par les transferts financiers de l'Etat, de rationaliser des dépenses communales, de développer des ressources, d'organiser des cérémonies, réceptions et manifestations officielles, de gérer les bâtiments administratifs de la commune et la résidence du Maire. Il élabore également l'exercice des comptes administratifs en collaboration avec le receveur des Impôts, le Receveur-Percepteur et le Secrétaire Général et enfin ce service se charge de la gestion et de la comptabilité des matériels de travail de la Mairie.

✓ **Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales (SADE)**

Le SADE est chargé de la gestion du patrimoine foncier et environnemental de la Commune.

Il comporte deux divisions :

- La Division des Affaires Foncières et Domaniales ;

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrancou.

- La Division de la Sauvegarde de l'Environnement.

Ce service, placé sous l'autorité du secrétaire général, a pour mission de (d') :

- mettre en œuvre la politique en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'hygiène et d'assainissement ;
- mettre en œuvre le plan communal d'actions environnementales, notamment les projets de protection et de sauvegarde de l'environnement ;
- gérer le patrimoine foncier de la Commune ;
- veiller à l'application des lois et règlements en matière d'hygiène et d'assainissement ;
- gérer les contentieux fonciers ;
- gérer les dossiers de délivrance des certificats administratifs, du permis d'habiter, du permis de construire ;
- mettre en œuvre les projets d'aménagement foncier ;
- organiser la collecte des ordures ménagères ;
- assurer la propreté des lieux publics ;
- offrir des services au public en rapport avec la gestion des affaires domaniales ;
- appuyer les autorités compétentes, en charge de la protection et de la sauvegarde de l'environnement, dans l'accomplissement de leurs missions ;
- rédiger le rapport mensuel, trimestriel et annuel du service.

✓ **le Service des Chiffres et de la Transmission (SCT)**

Selon l'article 12 de l'arrêté précité, le Service des Chiffres et de la Transmission est chargé d'une part de la maintenance des équipements de transmission de la commune et d'autre part, de la protection des fréquences et des indicateurs d'appels établis de la réception et du déchiffrement des messages codés.

✓ **le Service de l'Information de la Communication des Archives et de la Documentation (SICAD)**

Le SICAD est chargé de la collecte et de la conservation à toutes fins utiles, d'informations crédibles sur la vie de la commune dans tous ses aspects ainsi que la gestion des archives et de la documentation. Il est composé de deux divisions à savoir : la division de l'information et de la communication et la division des archives et de la documentation.

✓ **le Service Technique (ST)**

Le ST est chargé des études et travaux techniques notamment : l'Eau, l'Hygiène et Assainissement de base ; la protection de l'environnement ; la gestion de la voirie et des

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

Equipements publics ; la présentation des rapports mensuels, trimestriels et annuels du service. Il comporte deux divisions à savoir : la division des études et travaux techniques et la division de la protection de l'environnement, l'Eau, de l'Hygiène, Assainissement, de la voirie et des Equipements publics.

✓ **le Service de l'Etat Civil et de la Population (SECP)**

Comme les autres services de la mairie, le service en charge de l'état civil et de la population est placé sous la supervision d'un chef service. Il est structuré en deux divisions. Il a pour mission la gestion de l'Etat Civil et des affaires touchant à la vie quotidienne de la population. Chaque service est dirigé par un chef qui dépend hiérarchiquement du Secrétaire Général qui est l'animateur principal des services communaux. Le Secrétaire Général est placé sous l'autorité directe du Maire.

✓ **le Service du Développement Local et de la Planification (SDLP)**

Ce service est chargé de : l'exercice des fonctions de prospective, de planification et de suivi-évaluation du développement local en adéquation avec les orientations locales et nationales ; la gestion des questions relatives à la coopération avec les partenaires au développement ; la gestion des questions relatives à la coopération décentralisée et à l'intercommunalité ; la gestion des données statistiques de la commune ; la présentation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels du service. Il a également pour mission l'adoption des stratégies de la mobilisation des ressources propres de la Mairie. Le SDLP comporte trois Divisions à savoir : la Division du Suivi du Plan de Développement Communal (DSPC), la Division de la Promotion Economique et des services marchands (DPESM) et la Division de la Coopération (DC). C'est ce service qui a servi de cadre spécifique pour notre étude.

Paragraphe2 : Les activités et les défis de la Mairie d'Avrankou

A- Les activités

La Mairie d'Avrankou dispose en son sein de plusieurs services (voir organigramme en Annexe1). Ses activités, de manière générale reposent sur l'administration et l'aménagement du territoire, le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi que sur la protection de l'environnement et sur l'amélioration du cadre de vie.

Ainsi, on peut distinguer dans divers domaines, les activités ci-après : développement local, aménagement, habitat et urbanisme. Dans ce cadre, la Commune élabore les documents de planification nécessaires ; délivre les permis d'habiter et les permis de construire ; assure le contrôle permanent de la conformité des réalisations et des constructions avec la

réglementation en vigueur ; crée les conditions pouvant favoriser la promotion immobilière publique et privée.

1- Infrastructures et environnement

Ici, la Mairie a la compétence de la réalisation et de l'entretien des voies urbaines et de leurs réseaux d'assainissement en zones agglomérées ; la réalisation et l'entretien des réseaux d'éclairage public ; la réalisation des infrastructures hydrauliques et de l'installation des lignes de télécommunication locales ainsi que des cabines publiques, des centres d'écoute publique radiophonique et/ou télévisuelle ; la réalisation, l'entretien et la gestion des gares routières, des embarcadères et des parkings à caractère local ; la réglementation du transport des biens et des personnes.

Pour ce qui est de l'environnement, il s'agit de la fourniture et de la distribution d'eau potable ; de la collecte et du traitement des déchets liquides et des déchets solides autres que les déchets industriels ; de l'évacuation des eaux usées et pluviales ; de l'entretien des plantations, des espaces verts et tout aménagement public visant à l'amélioration du cadre de vie.

2- Secteurs socio-culturels, services marchands et les investissements économiques

La Mairie a pour charge la réalisation et la promotion sociale, des infrastructures publiques culturelles, de jeunesse, de sport et de loisirs. Elle apporte l'aide aux personnes démunies et aux sinistrés et assiste matériellement et financièrement les organes chargés des activités culturelles, sportives de jeunesse et de loisirs.

Elle s'occupe également de la construction, de l'entretien et de la gestion des marchés et des abattoirs. Elle décide des dépenses d'investissement économique dans son domaine de compétence en prenant les mesures de nature à favoriser le tourisme sur le territoire communal et à encourager les opérateurs économiques intéressés à entreprendre les activités.

B- Les défis de la Mairie d'Avrankou

Pour assurer le développement de la localité d'Avrankou, les autorités communales se sont fixées un certain nombre d'objectifs à savoir :

- assurer une gestion efficace et efficiente de l'administration communale ; promouvoir la démocratie à la base en améliorant le fonctionnement des conseils de village,

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrancou.

d'Arrondissements, les commissions permanentes et l'implication de la population dans la gestion communale ;

- assurer une gestion durable des ressources naturelles ;
- améliorer l'accès à l'eau potable ;
- développer les infrastructures scolaires ;
- améliorer l'accessibilité aux soins de santé ;
- faire d'Avrancou un pôle d'attraction touristique ;
- promouvoir les filières banane, palmier à huile, pisciculture et cuniculture ;
- contribuer à la réduction de la pauvreté monétaire (15%) et de la pauvreté non monétaire (16%) d'ici 2025, échéance des OMD, grâce au développement de l'économie locale, l'amélioration et le renforcement de l'offre des services publics, l'amélioration de la gouvernance locale et environnementale et une meilleure prise en compte de l'aménagement du territoire communal et intercommunal.

Section 2 : Activités des stagiaires, Observation de stage et Etats des lieux des ressources

Cette section va s'articuler dans un premier temps sur les activités des stagiaires et dans un second temps sur l'observation de stage et les états des lieux des ressources.

✓ **Paragraphe 1 : Activités des stagiaires**

Au cours de notre stage à la Mairie, un passage dans les différents services a été organisé à notre intention. Ainsi nous avons pris une part active à l'exécution des activités effectuées dans le Service de l'Etat Civil et de la Population, Service de Développement Local et de la Planification, Service des Affaires Domaniales et le Service Technique.

A- Service de l'Etat Civil et de la Population

Au Service de l'Etat Civil et de la Population, nous avons effectué plusieurs travaux. Il s'agit de : la transcription des actes de naissance et des Cartes Nationales d'Identités dans les registres appropriés ; la copie intégrale des actes de Naissance, des jugements supplétifs, des actes de Mariage, de Décès, des certificats d'hébergement et de non inscription avec le progiciel de base de gestion de l'Etat Civil.

A ce service, la recherche des souches et des volets des usagers nous a également été confiée.

B- Service des Affaires Domaniales et Environnementales

Notre passage dans ce service nous a permis de comprendre le mécanisme en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Dans ce service, nous pouvons citer comme activités effectuées: le classement par lettres alphabétiques des attestations de recasement des parcelles et l'établissement des documents relatifs aux opérations d'achat/vente des parcelles de la Commune.

**C- Service de Développement Local et de la Planification(SDLP) et Service
Technique(ST)**

Ces deux services nous ont permis de découvrir les origines des ressources propres de la Mairie d'Avrankou. A titre illustratif, dans un premier temps nous avons été envoyés à l'Arrondissement d'Atchoukpa dans le but de recenser tous les occupants du domaine public exerçant une activité économique afin de prélever des taxes mensuels chez ces derniers.

Dans un second temps, dans l'Arrondissement d'Avrankou (CEG₁ Avrankou), un déplacement a été effectué dans le cadre de la collecte des sous chez les occupants de la place lors de la Fête de TOLIKUNKANXWE Edition 2016.

Paragraphe 2 : Observation de stage et Etats des lieux des ressources

A- Observation de stage

Le premier constat qui ressort de nos observations est que pour le bon fonctionnement de la mairie, le Maire effectue périodiquement des contrôles de présence et d'arrivée à bonne heure des agents au service. Aux retardataires et aux absents est adressé un avertissement par le Secrétaire Général (SG). Généralement à quelques exceptions près, la plupart des chefs services rentrent après l'heure réglementaire prévue à dix-huit heures trente minutes (18h 30 mn). Mais il convient de remarquer qu'aucune sanction n'est paradoxalement prévue à cet effet. Nous constatons également que la structure dispose dans son ensemble des agents relativement jeunes mais en nombre insuffisant. Dès lors, il n'est pas rare de voir une personne accomplir le travail de deux ou trois autres au sein du même service, ou mieux dans plusieurs services différents.

De l'examen des stratégies de mobilisation de ressources adoptées par la commune d'Avrankou, nous avons constaté que :

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

- ✓ les autorités de la commune informent peu les contribuables sur les raisons qui justifient les taxes ;
- ✓ les avis d'imposition ne sont pas souvent envoyés à temps pour permettre aux contribuables de payer dans les meilleurs délais leurs dettes fiscales ;
- ✓ la politique de recouvrement adoptée par la commune est trop agressive, car les agents recouvreurs exigent le paiement sans délai de la totalité des montants dus, alors qu'un paiement par tranche pouvait être accordé aux contribuables ;
- ✓ les dirigeants de la commune n'informent pas souvent les personnes ressources sur l'existence et les politiques de financement des grands projets de développement, alors qu'une telle stratégie pouvait inciter ces personnes ressources à contribuer à la réalisation de ces projets ;
- ✓ la commune ne dispose pas d'un fichier centralisant tous les types d'impôts et taxes qui relèvent du domaine de la commune.

Il convient de remarquer que le cadre de travail a forcément un impact sur le rendement des agents ; raison pour laquelle nous constatons que la plupart des locaux abritant de la mairie sont peu spacieux à l'exception de quelques-uns qui ont une dimension convenable aux activités.

L'Administration communale, au regard de sa mission, a institué au sein des services communaux, certaines divisions pour mettre en œuvre les orientations générales de la mairie entre autre la division Accueil et Renseignement. Toutefois, on constate qu'elle n'est pas fonctionnelle. Le cas le plus contrariant est celui du Service de l'Etat Civil et de la Population (SECP). Il ne dispose pas du matériel informatique de bonne qualité et l'effectif du personnel est réduit au chef service, à un chef division et à une collaboratrice. Néanmoins ce service a quelques fois l'appui des stagiaires.

Le chef division carte d'identité n'a pas de collaborateur direct pour l'accomplissement à mieux de la mission qui lui est assignée de sorte que le fonctionnement du service revient au seul chef division qui s'occupe et de la constitution et de l'exécution d'innombrables tâches. Aussi faudra-t-il noter qu'il ne lui a pas été affecté un moyen de déplacement pour pouvoir acheminer en temps réel les dossiers pour l'établissement des cartes d'identité vers la Direction Départementale de la Police Nationale (DDPN).

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrancou.

La commune dispose des documents de planification de la commune tels que le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC) et surtout le Plan de Développement Communal (PDC). La commune d'Avrancou dispose donc d'un PDC.

Pour mener à bien les attentes de la population, il faut un personnel suffisant, notamment qualifié et rompu à la tâche.

B- Etat des lieux des ressources

1- Les transferts immédiats

Les cérémonies de passation de pouvoir entre les Maires élus, les sous-préfets et chefs de circonscription urbaine, intervenues en février-mars 2003, ont consacré le transfert de la gestion des affaires locales aux communes. Il s'agit notamment :

Tableau N°1 : Présentation des transferts immédiats

Développement local, Aménagement, Habitat, Urbanisme.	Aménagement de la commune, lotissement, plan directeur d'urbanisme, permis d'habiter et de construire, affectation des sols, occupation du domaine public, promotion de l'habitat.
Infrastructures, Equipements, Transport.	Construction des voies et pistes, construction et gestion des embarcadères et parkings, réglementation du transport, signalisation routière, installation des cabines téléphoniques et Stations radio-télévision.
Environnement, Hygiène, Salubrité.	Création et entretien des espaces verts et places publiques, gestion eau potable, eaux usées et hygiène, réglementation de l'assainissement, collecte et traitement des déchets liquides et solides ; création, entretien et gestion des cimetières et services funéraires.
Enseignement, Education et Culture.	Construction, équipement, réparation et entretien des centres de formation, des infrastructures culturelles, ludiques, sportives et jeunesse ; conservation du patrimoine culturel local ; promotion de l'éducation de la jeunesse et des langues nationales.
Santé et Actions sociales.	Construction, réparation, équipement et entretien des centres publics de promotion sociale ; aide sociale aux déshérités et sinistrés.
Services marchands et Investissements économiques.	Construction, réparation, entretien et gestion des marchés, gares routières et abattoirs ; promotion et investissement dans le tourisme, l'artisanat et l'industrie, aménagement des zones artisanales et industrielles.

Source : Réalisé par nous-mêmes.

2- Les transferts différés

Il s'agit pour l'essentiel de compétences sectorielles de certains départements ministériels tels que :

- la construction des écoles maternelles, primaires et des centres de santé, des pistes rurales et ouvrages d'art ;
- l'installation de lignes de télécommunication locales ;
- la réalisation et la gestion des réseaux d'éclairage public ;
- la fourniture et la distribution de l'eau potable ;
- la réalisation, l'entretien et la gestion des infrastructures hydrauliques à caractère local.

3- Transfert des ressources humaines

Selon le rapport 2005 de Social Wacht Bénin, les communes ont hérité des sous-préfectures et circonscriptions urbaines d'un personnel d'environ 4000 agents, constitué d'une pléthore d'agents d'exécution (94%) et d'un nombre très insuffisant de cadres de conception et d'encadrement (6%).

4- Transfert des ressources matérielles

Les communes ont bénéficié des patrimoines mobiliers et immobiliers, constitués des Mairies actuelles, 57 résidences des Maires, de bâtiments administratifs et autres, de réserves foncières, de matériels bureaucratiques, informatiques, de véhicules administratifs, d'engins de voirie, de réseau de télécommunication, d'auberges et motels.

5- Les transferts des ressources financières

Face à l'importance des charges auxquelles les communes doivent faire face et de l'insuffisance chronique des ressources financières, l'Etat a décidé de contribuer chaque année au budget des communes. Cette contribution se fait à travers un appui budgétaire.

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Dans ce chapitre nous présenterons dans la première section la problématique de l'étude, objectifs et hypothèses ; et dans la seconde la revue de la littérature

SECTION 1 : Problématique, objectifs et hypothèses

A- PROBLEME

La recette fiscale locale est la clé de la croissance économique locale. Des infrastructures sociocommunautaires menées dans la commune, montre que la marge de manœuvre des responsables locaux est importante en matière de la croissance économique locale.

De même, pour assurer le fonctionnement de la collectivité et exécuter le plan de développement communal, les communes doivent mobiliser des ressources financière locales. Le volume à mobiliser est fonction des ambitions de développement de la commune, des procédures de contrepartie concernant les investissements, des subventions disponibles, de la capacité et de la volonté des populations communales de participer par le paiement des taxes, impôts ou contributions occasionnelles (Arifari et al. ,2004).

Cependant, force est de constater que dans la plupart des communes du Benin, une bonne partie des ressources va au fonctionnement ce qui se justifie par la quasi inexistence d'infrastructures sociocommunautaires dans beaucoup de Communes rurales (Aitchédji, 2010)

Or dans le contexte béninois, la commune est la seule unité décentralisée opérationnelle, dirigée par un conseil communal élu par les populations. Ainsi les conseillers sont élus dans les arrondissements qui sont des subdivisions des communes. A la tête des communes, sont désignés les maires qui sont chargés de mettre en œuvre les différentes politiques en vue de procurer aux populations un bien-être sur les plans économique, social, culturel etc.

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

C'est justement ce que confirme Sawadogo (Avril 2002): « l'élaboration d'une politique sociale permettant de cibler l'ensemble des mesures et de mobiliser les moyens en vue de corriger les disparités en faveur des personnes les plus défavorisées et de promouvoir le bien-être social ». Tout ceci ne peut se faire sans la disponibilité de moyens. A cet effet, Théophile Yarou (2003) déclare : « la mobilisation des ressources locales au Bénin, est une préoccupation primordiale pour assurer non seulement le fonctionnement des services communaux, mais également donner de meilleures prestations à la population ».

La réussite de la mission de la croissance économique locale des communes qui incombe aux élus locaux passera par la disponibilité en quantité et en qualité des ressources indispensables à l'accomplissement des objectifs de la décentralisation. Abondant dans le même sens, Hountondji (2002) affirme : « le développement des communes béninoises dans un contexte de décentralisation dépendra de la manière dont celles-ci sauront se doter des moyens de fournir aux populations et aux entreprises locales les services dont elles ont besoin ». Ainsi, les autorités locales devront tout mettre en œuvre pour développer des stratégies devant leur permettre de mobiliser des ressources efficaces et chercher les moyens de leur valorisation.

La mise en place d'un bon système d'organisation de collecte de taxes et redevances est indispensable pour prétendre à une maîtrise et une mobilisation optimale des ressources financières de la commune. Un tel système contribue, en plus de l'augmentation des ressources financières, à améliorer l'occupation de l'espace et éviter ainsi toute anarchie. Ce système prend également en charge la fonctionnalité du marché, les conditions d'hygiène et de salubrité de même que la sécurité des personnes et des biens (Mairie d'Avrankou, 2015).

Dans la commune d'Avrankou, le niveau actuel des recettes propres est très peu satisfaisant et ne peut permettre à la mairie de faire face à ces importants défis de croissance économique. Au même moment, des potentialités en termes des ressources financières locales existent, mais restent sous-exploitées faute de dispositif et de mesures appropriées. Une amélioration de ce contexte s'impose au risque de maintenir la commune dans sa situation actuelle de pauvreté dont certaines caractéristiques principales sont la capacité d'autofinancement des infrastructures sociocommunautaires (PDC/ Avrankou, 2015).

Cette situation décrite soulève deux questions essentielles à savoir :

Quelle est la contribution des recettes fiscales dans les recettes budgétaires de la commune ?

Les recettes fiscales contribuent-elles dans les dépenses de la construction des infrastructures dans la commune ?

OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette étude est d'analyser la contribution des recettes fiscales au développement local dans la commune d'Avrankou

B- OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques de notre étude sont :

- ✓ Analyser la contribution des recettes fiscales dans les recettes budgétaires de la commune.
- ✓ Evaluer la contribution des recettes fiscales dans les dépenses de la construction des infrastructures dans la Commune d'Avrankou.

C- LES HYPOTHESES

- ✓ Les recettes fiscales contribuent faiblement à l'amélioration des recettes budgétaires.
- ✓ Les recettes fiscales servent à effectuer des dépenses en ouvrages d'infrastructures sociocommunautaires.

SECTION 2 : La revue de littérature

A ce niveau, il s'agira de passer en revue les analyses théoriques et critiques de certains auteurs qui ont eu à aborder toute ou une partie de la problématique posée, de même que les conclusions auxquelles ils ont abouti et aussi faire la clarification de certains concepts.

A- CLARIFICATION DES CONCEPTS

Dans le but de bien circonscrire notre étude et du fait qu'un même concept peut avoir plusieurs sens et faire l'objet d'une confusion, il convient de définir certains concepts qui reviendront souvent au cours de la présente étude.

La croissance économique désigne la variation positive de production de Biens et Services dans une économie sur une période donnée, généralement une période longue.

En pratique l'indicateur le plus utilisé pour la mesurer est le PIB. Il est mesuré en valeur ou à prix constant pour corriger les effets de l'inflation.

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrancou.

Ressources financière : ce sont les moyens pécuniaires employés pour se tirer d'une situation.

Ressources non financières : ce sont des produits issu des services et ventes divers de la Commune. Elles sont pour la plupart recouvrées par les services de la Mairie elle-même.

Ressource fiscale : c'est l'ensemble des recettes qui découlent du recouvrement des impôts et taxes. Elles sont recouvrées par les services des impôts.

Impôts locaux : c'est un prélèvement obligatoire opéré par les puissances publiques sans contreparties destinées à assurer la couverture de dépenses locales.

Incivisme fiscal : c'est un phénomène qui se manifeste par un rejet de l'impôt et des différentes obligations fiscales des contribuables. Ce phénomène se manifeste à travers la fraude et l'invasion fiscale.

Fiscalité locale :

Elle se définit comme le système de liquidation et de perception des impôts au profit des collectivités territoriales. C'est l'ensemble des règles et procédures relatives à la liquidation et à la perception des impôts pour le compte des communes

Impôt : c'est un prélèvement forcé ; un prélèvement imposé par l'Etat aux contribuables au moyen de son pouvoir de contrainte.

Déconcentration : Elle correspond à une organisation territoriale de l'Etat qui crée des représentations locales, met des agents en postes, ce qui permet de maintenir l'unité de l'Etat tout en assurant une présence dans l'ensemble du pays.

Décentralisation : C'est un processus qui débute par la reconnaissance de collectivités territoriales élues au niveau de communes, de départements, ou de régions. Ces collectivités se voient confiées des compétences et des ressources par l'Etat. Assimiler la décentralisation à un processus signifie que rien n'est figé et que la répartition des compétences et des moyens entre Etat et collectivités locales dépend des jeux de pouvoirs qui s'instaurent entre les deux échelles.

Définition du développement local

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrancou.

Le développement local est défini comme un processus dynamique qui met en interrelation les acteurs d'un territoire pour la valorisation des ressources dans le cadre d'un projet commun. Il s'agit d'une forme alternative de développement, qui consiste à rechercher localement et avec le concours des populations l'amélioration significative de leur situation.

A travers l'approche développement local, il faut comprendre un processus autour duquel tous les acteurs d'un territoire se mobilisent et mettent en place de mécanisme pour améliorer de façon durable les conditions de vie de la population, ceci à travers des projets d'avenir à ce territoire en intégrant les diverses composantes économiques, sociales et culturelles.

Croissance économique et développement : quels rapport ?

Il est évident que l'investissement national ou international constitue une condition nécessaire et indispensable pour la croissance économique. Cette dernière semble, de nos jours, de plus en plus incompatible avec le fonctionnement des écosystèmes et de la biosphère. En outre, elle constitue aussi une condition nécessaire et suffisante pour le développement économique. Certes, « la croissance économique est l'accroissement durable de la production globale d'une. Economie. C'est donc un phénomène quantitatif que l'on peut mesurer ». Quant au développement, il « correspond à l'ensemble des transformations techniques, sociales et culturelles qui permettent l'apparition et la prolongation de la croissance économique ainsi que l'élévation des niveaux de vie ». Autrement, « la littérature économique associe généralement la croissance économique à l'augmentation continue d'un agrégat (revenu réel ou PIB) considéré dans sa globalité ou per capita. De son côté, le développement économique a un contenu beaucoup plus normatif et variable. Des éléments qualitatifs tels que l'éducation, les connaissances scientifiques, l'accès aux ressources naturelles, la qualité de l'environnement, la répartition des richesses, ou encore les conditions de vie constituent autant d'éléments caractérisant le développement. Ce dernier conduit alors à une amélioration qualitative du potentiel de l'économie ».

En outre, Malinvaud, dans ses nombreux écrits sur la croissance économique et le développement, a précisé que « la croissance économique n'est évidemment pas synonyme de développement, une notion qui évoque des valeurs humaines, sociales, culturelles, voire psychologiques ; mais la croissance économique est généralement perçue comme favorable au développement ... ». En effet, tout en distinguant la croissance

économique du développement, cette citation montre également le lien naturel entre eux.

B-APPORTS THEORIQUES

Au 18^{ème} siècle, certains auteurs notamment **Smith** a développé des théories sur la fiscalité. Ainsi, en 1776 dans son ouvrage `Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations", **Smith** présentait déjà les quatre principes de sciences financières sans l'observation desquels, il n'était pas de bon système fiscal. Il s'agit de :

La justice : L'impôt devrait être juste ; c'est-à-dire proportionnel aux facultés contributives et perçu uniformément, sans privilège et sans surcharge (la justice à l'époque impliquait la proportionnalité) ; La fixité et la certitude nécessaires pour garantir les contribuables contre l'arbitraire ;

La commodité qui impliquait que l'impôt soit levé de la manière la plus simple pour le contribuable, sans pour autant compromettre sa productivité et les intérêts du Trésor ;

L'économie des frais de perception : tout impôt dont l'application était onéreuse perdait en rentabilité, ce qui coûterait en frais de perception.

Cette idée sera reprise plus tard par **Duverger** (1979) qui tout en définissant le budget comme étant une gigantesque « pompe aspirante et foulante », attribue la dimension aspirante au domaine de la fiscalité. En effet, la fiscalité détermine la part contributive des citoyens en fixant l'assiette, le recouvrement et le contentieux qu'auraient créé divers impôts. Selon lui, la qualité d'un impôt ou d'un système fiscal semble pouvoir se mesurer aujourd'hui par rapport à quatre références : la justice sociale, le rendement, l'adaptation au milieu, et les garanties du contribuable. La justice ici implique que l'impôt doit être général et universel. La charge fiscale doit être répartie entre les contribuables en fonction de leurs facultés contributives. Bref, l'égalité devant l'impôt doit être assurée comme le pense aussi **Smith** (1776).

Toujours par rapport aux qualités de l'impôt mais sur le plan local, **Laure** (1993) pense qu'il existe quatre préoccupations majeures sous l'angle desquelles, il convient

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

d'analyser les différents systèmes fiscaux locaux : l'autonomie financière, l'équité fiscale, l'efficacité économique, les exigences administratives.

A travers ces auteurs, il ressort que l'accent a été mis sur les qualités et principes que doit respecter la fiscalité sans pouvoir toucher de façon explicite son rôle fondamental dans le développement.

Aussi il est important de citer en matière de pression fiscale optimale, **Laffer** (cité dans BIPEN, 2002), l'un des théoriciens clés de l'économie de l'offre qui, du point de vue de certains auteurs, a eu plus d'influence sur la scène politique. Cet économiste Américain actualisa et popularisa l'idée déjà émise par **Smith** selon laquelle, des taux d'imposition trop élevés peuvent entraîner une réduction de la matière imposable.

A travers son assertion principale « l'aboutissement de la pression fiscale n'entraîne pas nécessairement une augmentation des recettes fiscales », il montrera qu'une fiscalité trop lourde modifie les prix relatifs des facteurs (travail et capital). Elle perturbe dès lors, le rythme de l'activité économique en pénalisant l'offre. Il existe donc un niveau de taxation optimal, et s'il est dépassé, les recettes fiscales diminuent progressivement.

La question du financement du développement local a été également abordée par plusieurs auteurs

Aliber (1998), a insisté sur l'importance des structures décentralisées dans le développement des pays africains au sud du Sahara et la nécessité de les renforcer. Il a passé en revue les possibilités de renforcement des finances locales et a abordé sans aller en profondeur des ressources propres aux collectivités, il parle des possibilités de recevoir les impôts locaux et identifie les problèmes des ressources humaines comme le problème majeur des finances locales.

Bourvier (1992), met un accent sur les différentes formes de financement. Il en distingue quatre types: » le financement par contribuable: l'impôt ; le financement par concours de l'Etat: les subventions ; le financement par institutions bancaire : l'emprunt; le financement par la gestion du patrimoine et des services ».Il insiste sur la nécessité de contrôle et de régulation de la gestion financière locale. L'auteur estime que la participation est essentielle dans l'approche systématique parce que chaque unité est en relation avec l'autre. Il pense que pour le bon fonctionnement de la société, on doit recevoir l'adhésion de

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrancou.

la population qui la compose. Cet auteur n'insiste pas sur la participation active mais pense qu'elle doit être « au moins implicite et à tout le moins être encouragée ».

Hassane (1998), aborde dans le même sens que Bourvier en mettant, sans entrer dans les détails du budget des collectivités territoriales, l'accent sur les ressources budgétaires propres des collectivités locales et les ressources externes qu'elles peuvent mobiliser. Il ajoute la coopération décentralisée aux quatre types de financement proposés par Bourvier.

Mabougounje.A. (2000), a mis un accent sur les besoins pour le crédit, leur origine et sur les moyens fiscaux comme facteur d'accès au crédit. Selon cet auteur ; « pour avoir des excédents nécessaires annuellement permettant de s'acquitter de ses emprunts, les autorités municipales doivent avoir non seulement des barges, des ressources intérieures garanties, mais aussi un système régulier, compréhensif et rigoureux de collecte des taxes et autres redevances par habitant de ville pour des services dont ils jouissent. L'efficacité des accords délivrés, pour ce qui concerne les citoyens, alors est notable à l'exécution des services de la municipalité ». Selon cet auteur, la satisfaction du citoyen des services de la municipalité est donc importante pour un bon recouvrement des taxes.

Il pense que l'inventaire des ressources probables est exhaustif de même que le diagnostic fait sur le financement du développement local mais pour notre part, nous estimons qu'il faut confronter ces théories à la réalité d'une commune.

Conditions favorables à une croissance économique locale et donc un développement local

Pour réussir une croissance économique, il faut :

- **le territoire** : la croissance économique locale concerne un territoire ayant un statut et une taille ;
- **une volonté locale** : l'initiative des projets de croissance économique locale est le fait des élus et des groupes sociaux ;
- **l'interdisciplinarité** : le développement local intègre la diversité des dimensions économiques, sociales et culturelles ;
- **la capacité locale** : la croissance économique locale s'appuie sur la mobilisation des données endogènes : ressources locales, épargne de proximité, solidarité de voisinage et une capacité locale d'entreprise, c'est-à-dire de générer des activités et donc de créer la richesse.

C-APPORT EMPIRIQUE

Dans cette partie, nous restituerons quelques études empiriques sur l'effet de la fiscalité sur le développement (croissance économique)

1- Fiscalité et développement locale

Sèmilinko et **Sottin** (2004) ont ainsi étudié le rendement fiscal sans pouvoir faire son lien avec le développement économique et social des collectivités. Nous préférons donc qu'un accent soit mis sur le rôle qualitatif des impôts locaux dans le processus de financement des communes. Sans aucun doute, la fiscalité est jugée indissociable de la démocratie locale. C'est un instrument de développement économique et social. C'est pour appréhender cet état de chose que **Ahanhanzo-Glèlè** (BIPEN, 2002), tout en essayant d'apporter une approche de réponse à l'angoissante question « Que faire pour sortir du sous - développement ? », se rend compte de l'importance de l'impôt dans le développement. A cet effet, il affirma qu'il existe une corrélation forte entre le niveau du développement et la fiscalité. L'histoire de l'homme retient que c'est sur la production qu'ont été perçues des taxes. Cela revient à dire que la logique veut que l'accumulation des richesses nationales précède le prélèvement d'impôts et taxes et donc la fiscalité. Par ailleurs, cette corrélation est tellement forte qu'il n'est pas de développement sans disponibilité de ressources financières (les impôts locaux) : condition d'une véritable autonomie financière des collectivités locales.

2- Effet de la fiscalité sur la croissance économique

Ici trois axes sont à distinguer :

- **En premier lieu, celle qui trouve que la fiscalité a un effet positif sur la croissance économique.**

Dans ce groupe d'étude, l'on a les articles de : Easterly et Robelo (1993) ; Bokini et Sévérin (2006) ; Kassoum et Bikienga (2009).

En effet Easterly et Rebelo (1993), dans une étude visant à montrer le rapport entre les différentes mesures de politique fiscale, le niveau de développement et le taux de croissance

économique, avec un modèle de croissance endogène concluent entre autre que l'impact de la fiscalité est isolé. Toutefois, ils pensent que l'impact de la fiscalité sur la croissance dépend de sa structure, et que seul le taux marginal d'imposition sur le revenu explique significativement les disparités en matière de croissance. Ainsi, seules les modifications des taux d'imposition sur la croissance.

Dans son étude intitulée étude économétrique de l'impact de la fiscalité sur la croissance économique au BENIN, Bokini Sévérin (2006) a pour objectif d'identifier les principaux déterminants de l'instrument fiscal au BENIN, afin de mieux cerner les canaux par lesquels il faut rechercher une amélioration des performances fiscales pour espérer à long terme un décollage effectif de l'économie béninoise. En utilisant l'outil économétrique par l'estimation des moindres carrés ordinaires, l'auteur conclut qu'il existe une corrélation positive entre le niveau de développement et la fiscalité, et que cette variable est importante dans le modèle de développement économique, étant donné que le budget béninois est en majeure partie fiscal.

Kassoum Bikienga (2009) à travers son étude intitulée impact des politiques fiscales sur les recettes fiscales et la croissance économique en Côte d'Ivoire, a pour objectif d'analyser l'impact des politiques fiscales adoptées par l'Etat ivoirien sur les recettes fiscales et sur la croissance économique. Après une analyse des différentes réformes de son Etat et une analyse statistique de l'évolution du taux de pression fiscale et les recettes fiscales sur la période de 2000 à 2008, il retient que l'augmentation de la fiscalité sur la consommation permet d'accroître le niveau des ressources fiscales sans avoir de graves répercussions sur la croissance économique.

- **En second lieu, celle qui trouve que la fiscalité a un effet négatif sur la croissance économique**

Dans ce groupe d'étude l'on a les articles de : Savadogo (2001) ; Richard Degbeko (2004) ; Assohoto et Laly (2014).

Slimane Savadogo (2001) dans son étude sur l'incidence de la fiscalité sur la croissance au Burkina – Faso dont l'objectif est d'analyser l'effet de la fiscalité sur la croissance de son pays a utilisé un modèle de croissance d'origine Cobb-Douglas qu'il a linéarisé pour obtenir une fonction Logarithme népérien. Après analyse, il affirme que l'une des causes de la baisse de prolifération des activités de production au Burkina Faso est lié à la manière de fixer le montant dû par les patentes. Pour lui, la procédure de taxation est susceptible d'amener les

investisseurs à limiter leur action et de ce fait affecter profondément le tissu économique. Il conclut que la fiscalité influence négativement la croissance de l'économie du Burkina.

Dans le même sens, Richard Degbeko (2004) dans son étude qui porte sur la Promotion des investissements privés au BENIN : état des lieux, enjeux et perspectives, après une analyse statistique des différentes données, souligne que le principal frein à la promotion des investissements privés au Bénin est la fiscalité. Il souligne l'influence néfaste de la fiscalité au capital physique et le poids économique du secteur informel.

C'est dans cette logique que Assohoto et Laly (2014), ont cherché à analyser l'impact des recettes fiscales sur le niveau général des prix au Bénin. En vérifiant la corrélation linéaire entre les différentes variables, en estimant le modèle par la méthode des moindres carrés ordinaires, ils finissent par conclure que les recettes fiscales ont un impact négatif à long terme sur l'indice des prix à la consommation.

- **Enfin, celle qui trouve que la fiscalité a un effet incertain sur la croissance économique**

Dans ce groupe d'étude l'on a les articles de : Matha sant'anna (2001) ; A. kpocheme (2005). L'étude de Matha sant'anna (2001), portant sur la contribution de la pression fiscale à la croissance au BENIN trouve que le secteur informel est le second pourvoyeur d'emplois au Bénin du fait des impôts. Il occupe près de 24% de la population active et contribue pour près de 15% à la formation du PIB. En outre, l'auteur trouve que les prélèvements fiscaux sont largement défavorables à la croissance économique

De même, dans son étude qui porte sur l'incidence de la fiscalité sur la croissance économique au BENIN, dont l'objectif est de ressortir les différents effets de la pression fiscale sur la croissance A. Kpocheme (2005) en utilisant la méthode d'estimation montre que l'économie du BENIN à l'instar de celle de la plupart des PVD reste encore dépendant de la fiscalité. L'analyse économique de quelques impôts montre les impacts de ceux-ci sur la croissance. La réduction de ces impôts ne manquera pas sans doute de stimuler l'investissement qui reste un déterminant primordial de la croissance économique.

CHAPITRE 3: CADRE METHODOLOGIE, ANALYSES DES RESULTATS ET RECOMMANDATION

SECTION 1 : Méthodologie de la recherche

Paragraphe 1 : les techniques, les outils de collecte et de traitement des données.

Cette partie va aborder les techniques, les outils de collecte et de traitement des données.

a) Technique de collecte des données :

- La recherche documentaire

Elle a permis dans un premier temps de formuler la problématique et de rédiger la revue de la littérature et après de recueillir des données secondaires à la Mairie d'AVRANKOU, à la bibliothèque de la FASEG et de l'ENAM.

- Les interviews

Elles sont utilisées pour collecter des informations auprès des responsables de l'administration fiscale et de la Mairie à travers les entretiens directs et le questionnaire.

b) Les outils de collecte des données

Les outils utilisés pour la collecte des données sont :

- Le questionnaire qui est un support technique adressé au personnel de la mairie particulièrement au CSAF et CSDLP pour avoir les valeurs annuel des recettes fiscal , des recettes budgétaires et des dépenses en ouvrage d'infrastructure de la commune.

- Les entretiens directs qui ont été faits avec le chef service des Affaires Financières (CSAF) et du Chef Service du Développement Locale et de Planification (CSDLP) de la Mairie. Ceci nous a permis de maîtriser la partition de chacun de ces services depuis l'adoption du budget annuel par le conseil communal en passant par les prévisions, émissions et recouvrements des impôts jusqu'à la clôture de chaque exercice sans oublier la connaissance au préalable des lois qui régissent les impôts locaux.

Paragraphe 2 : Présentation du modèle de la première hypothèse

A- Caractérisation du modèle

L'idée de cette hypothèse est d'analyser la contribution des recettes fiscales à l'amélioration des recettes budgétaires de la commune. A cet effet les modélisations de modèle VAR est retenu pour la validation de cette première hypothèse.

B- Formalisation mathématique du modèle

a) Les variables de notre étude :

- **Variable endogène ou expliquée :**

Recettes budgétaires (RB) ;

- **Variables exogènes ou explicatives :**

- Recettes fiscales (RF);
- Dépense en Infrastructure (DI) ;
- Produit des services du domaine et ventes diverses (PSDVD)
- Dotation Subvention et participation (DSP)

b) Spécification du modèle :

Le modèle se fonde sur les travaux empiriques réalisés par Berthélmy (2005 et 2007) sur l'impact de l'aide sur la croissance soulignant que la différence entre les pays émergents notamment d'Asie et les pays en développement (Afrique subsaharienne) résulterait des politiques d'amélioration des conditions de santé et d'élévation du niveau de capital humain. Ses travaux ont été repris par bon nombre de personnes telles qu'AKPO Pasteur et al, Myriam BEN SAAD et Mohamed KOEBA. La contrainte de disponibilité des données sur la gouvernance (l'indice de la corruption) a conduit à l'abandon de cette variable dans l'estimation de notre modèle pour cette présente étude.

L'objectif essentiel étant de pouvoir mettre en relation les recettes budgétaires et les recettes fiscales dans processus de développement local. Pour cette étude, une modification importante a été portée au modèle initial. Le modèle comportant quatre variables explicatives et ayant pour variable expliquée le RB se présente comme suit :

$$Y_t = A_0 + A_1Y_{t-1} + A_2Y_{t-2} + A_3Y_{t-3} + \dots + A_pY_{t-p} + v_t$$

$$Y_t = \begin{bmatrix} dLRB_t \\ dLRF_t \\ dIDSP_t \\ dIPSDVD \\ dLDIt \end{bmatrix} ; A_p = \begin{bmatrix} a_{1p}^1 & a_{1p}^2 & a_{1p}^3 & a_{1p}^4 \\ a_{2p}^1 & a_{2p}^2 & a_{2p}^3 & a_{2p}^4 \\ a_{3p}^1 & a_{3p}^2 & a_{3p}^3 & a_{3p}^4 \\ a_{4p}^1 & a_{4p}^2 & a_{4p}^3 & a_{4p}^4 \end{bmatrix} ; A_0 = \begin{bmatrix} a_1^0 \\ a_2^0 \\ a_3^0 \\ a_4^0 \end{bmatrix} ; v_0 = \begin{bmatrix} v_1^0 \\ v_2^0 \\ v_3^0 \\ v_4^0 \end{bmatrix}$$

C- ESTIMATION ECONOMETRIQUE

Les différents tests à effectuer sont les suivants :

➤ Test de stationnarité des séries

Test de racine unitaire : c'est le test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF), utilisé pour vérifier la stationnarité des séries. En effet, une série temporelle est dite stationnaire si sa moyenne et sa variance sont constantes dans le temps et si la valeur de la covariance entre deux périodes ne dépend pas du moment auquel la covariance est calculée. Ainsi, la non stationnarité d'une série se manifeste à travers deux composantes : la présence de tendance déterministe et/ ou de tendance stochastique. A cet égard, le test proposé par Dickey-Fuller (1981) prend en compte le trend (tendance déterministe) et la racine unitaire (tendance stochastique). Il se fait sur la base de trois modèles que sont :

Modèle 1 : $\Delta Y_t = \rho Y_{t-1} + \sum_{j=1}^p c_j \Delta Y_{t-j} + \varepsilon_t$

Modèle 2 : $\Delta Y_t = \rho Y_{t-1} + c + \sum_{j=1}^p c_j \Delta Y_{t-j} + \varepsilon_t$

Modèle 3 : $\Delta Y_t = \rho Y_{t-1} + c + b_t + \sum_{j=1}^p c_j \Delta Y_{t-j} + \varepsilon_t$

En conséquence, la lecture du résultat se fait en deux étapes :

1/ la significativité ou non du trend : elle est appréciée à partir de la statistique calculée ou la probabilité attachée à cette statistique (elle est comparée à 5%)

2/ la présence ou non de racine unitaire : à cet effet, on teste l'hypothèse nul H0 contre l'hypothèse alternative H1. Les hypothèses sont :

H0 : présence de racine unitaire

H1 : absence de racine unitaire

-si $ADF >$ valeur critique, alors on accepte H0 : la série a une racine unitaire

-si $ADF <$ valeur critique, alors on accepte H1 : la série n'a pas de racine unitaire

• **Etude de coïntégration**

Test de coïntégration de Johansen (1988) permet par la méthode de maximum de vraisemblance de tester l'existence d'une relation de long terme dans les séries temporelles stationnaires et d'obtenir tous les vecteurs de coïntégration dans un cadre multivarié. Contrairement à l'approche d'Engle et de Granger qui ne tient compte que d'une seule relation de coïntégration, celle de Johansen paraît plus attrayante lorsqu'on veut tester la coïntégration dans un système de plusieurs variables. Ce test est basé sur deux (02) approches :

* La première, appelée statistique de la trace, test l'existence d'au moins n vecteurs de coïntégration dans un système comportant $N-n$ variables.

* La seconde dénommée statistique de la valeur propre maximale, test s'il existe exactement, n variables vecteurs de coïntégration contre l'alternative de $n+1$ vecteurs.

➤ **Test de significativité des coefficients des variables**

Les variables explicatives retenues dans le cadre de notre étude peuvent être, non significatifs dans l'explication de la variable dépendante du modèle. La significativité de chacune des variables explicatives est déterminée par la lecture des t -statistiques qui doivent être (en valeur absolue) supérieur à 1,96.

➤ **Test de normalité de Jarque-BERA**

Pour calculer les intervalles de confiance prévisionnels et aussi pour effectuer les tests de Student sur les paramètres, il est important de vérifier la normalité des erreurs. Le test de Jarque-BERA (1974), fondé sur la notion de Skewness (asymétrie) et de Kurtosis (aplatissement) permet de vérifier la normalisation d'une distribution statistique. Il s'agit d'un test qui synthétise les résultats des tests de Skewness et de Kurtosis.

Si β (coefficient de Skewness) et δ (coefficient de Kurtosis) obéissent à la loi normale, alors la quantité $S = (n/6)\beta + (n/24)(\delta-3)^2$ suit une loi de Khi-deux (χ^2) à deux degré de liberté. Si $S > (\chi^2)_{1-\alpha}$ à 2 ddl ou de manière équivalente la statistique $JB > 5,99$, on rejette l'hypothèse H_0 de normalité des résidus au seuil de α .

➤ **Test d'autocorrélation des erreurs de Breusch-Godfrey**

Pour vérifier si les erreurs sont autocorrélées ou non, nous réaliserons le test de Breusch-Godfrey. La statistique de Breusch-Godfrey, donnée par $BG = nR^2$ suit une loi de Khi-deux à p degré de liberté où p représente le nombre de retard des résidus, n le nombre

d'observations et R^2 le coefficient de détermination. L'alternative d'hypothèses qui se présente à l'issue du test est la suivante :

$$\begin{cases} H_0 : \text{Les erreurs sont corrélées} \\ H_1 : \text{Les erreurs sont non corrélées} \end{cases}$$

On accepte l'hypothèse de corrélation des erreurs (H_0) si la probabilité est inférieure à 5% ou de manière équivalente $nR^2 > (\chi^2)_{1-\alpha}$ à 2 ddl. Dans le cas contraire, on rejette H_0 .

➤ **Test d'hétéroscédasticité des erreurs de White**

Le test d'hétéroscédasticité est utile dans la mesure où il permet de détecter et de corriger l'hétéroscédasticité des erreurs. Plusieurs tests existent pour la détection de l'hétéroscédasticité mais nous retenons celui de White.

L'alternative d'hypothèses qui se présente à l'issue du test est la suivante :

$$\begin{cases} H_0 : \text{Les erreurs sont hétéroscédastiques} \\ H_1 : \text{Les erreurs sont homoscedastiques} \end{cases}$$

On accepte H_0 si la probabilité est inférieure à 5%. Dans le cas contraire, on accepte H_1 .

➤ **Test de stabilité du modèle**

Il faut s'assurer de la stabilité globale du modèle. Un processus VAR est stationnaire si le polynôme caractéristique a ces racines à l'extérieur du cercle unitaire. En pratique on s'intéresse au cercle unitaire comportant les inverses des racines du polynôme. la stabilité du modèle est validée lorsque les inverses des racines sont tous à l'intérieur du cercle unitaire.

Paragraphe 3 : Présentation du modèle de la deuxième hypothèse

L'idée de cette deuxième hypothèse est d'analyser la contribution des recettes fiscales dans les dépenses en ouvrage d'infrastructure de la commune.

Le modèle se fonde sur les travaux empiriques réalisés par Mahougnon Djidjoho et Tadagbé DJEBOU sur la fiscalité face aux enjeux du développement local : cas de la commune de Sèmè podji. A effet dans une première phase, nous allons montrer par le modèle de régression linéaire simple que le montant annuel des dépenses en ouvrage d'infrastructure est basé sur les recettes fiscales.

Dans la deuxième phase, nous allons reprendre les mêmes modèle avec le montant trimestriel des recettes fiscales et des dépenses en ouvrage d'infrastructure puis tester par la suite les paramètres associé aux variables explicatives par le test de Fisher. Ce test nous permettra de juger de manière globale si la régression effectuée est significative.

A- Première phase

Il s'agit de la phase de la détermination du coefficient de corrélation R_1 entre la variable à expliquer Y (montant annuel de la Dépense en Infrastructure) et la variable explicative X (montant annuel des Recettes Fiscales).

- **Détermination de R_1 :**

$$\text{Soit } R_1 = \frac{\sum Y_t X_t - n_1 \bar{Y} \bar{X}}{\sqrt{(\sum Y_t^2 - n_1 \bar{Y}^2)(\sum X_t^2 - n_1 \bar{X}^2)}}$$

Où

n_1 : Nombre d'observations qui représente ici le nombre d'années ;

\bar{Y} : Représente la moyenne de la variable à expliquer ;

\bar{X} : Représente la moyenne explicative ;

- Si R_1 est proche de 1, alors il existe une forte corrélation entre les deux variables ;

- Si $0 < R_1 \leq 0.80$ alors il existe une mauvaise corrélation entre les deux variables.

B- Deuxième phase

Cette phase, la plus longue, vient certifier la première.

En effet il s'agira de reprendre les modèles de régression linéaire simple avec les montants trimestriels des recettes fiscales et les montants trimestriels des dépenses en ouvrage d'infrastructure. Deux étapes sont à suivre :

1^{ère} Etape : La détermination du coefficient de corrélation R'_1 entre les montants trimestriels de ces variables (Y_t et X_t) .

- **Détermination de R'_1**

$$R_1' = \frac{\sum Y_t X_t - n_2 \bar{Y} \bar{X}}{\sqrt{(\sum Y_t^2 - n_2 \bar{Y}^2)(\sum X_t^2 - n_2 \bar{X}^2)}}$$

n_2 : Nombre d'observations qui représente ici le nombre de trimestres ;

\bar{Y} : La moyenne du montant trimestriel de la variable à expliquer

\bar{X} : La moyenne du montant trimestriel de la variable explicative.

- Si R_1' est proche de 1, alors il existe une forte corrélation entre les deux variables ;

- Si $0 < R_1' \leq 0.80$ alors il existe une mauvaise corrélation entre les deux variables.

2^{ème} Etape : Elle consiste à tester le paramètre associé aux variables explicatives en tenant compte du nombre d'observations $n_2 = 39$.

Soit les modèles suivants :

$$- Y_t = \beta_0 + \beta_1 X_t + \varepsilon_{1t} \quad \text{avec:}$$

Y_t : Variable à expliquer à la période t;

X_t : Variable explicative à la période t;

β_0 et β_1 : paramètres du modèle ;

ε_{1t} : erreur de spécification.

Soit \hat{Y} les valeurs ajustées de la variable à expliquer :

$$\hat{Y} = \hat{\beta}_0 + \hat{\beta}_1 X_t + e_{1t} \quad \text{ou} \quad \hat{Y} = \hat{\beta}_0 + \hat{\beta}_1 X_t$$

En effet, $E(\varepsilon_{1t}) = 0$; c'est-à-dire les erreurs moyennes sont nulles ; avec $E(\varepsilon_{1t})$ l'espérance mathématique des termes d'erreur.

$\hat{\beta}_0$ Est l'estimateur sans biais de β_0 et

$\hat{\beta}_1$ Est l'estimateur sans biais de β_1

Ces estimateurs sont obtenus en minimisant le carré de la distance entre chaque point nuage et de la droite d'ajustement.

C- Détermination des estimateurs sans biais $\hat{\beta}_0$; $\hat{\beta}_1$

On sait que $e_{1t} = Y_t - \hat{Y}_t$

On a $e_{1t} = Y_t - \hat{\beta}_1 X_t - \hat{\beta}_0$

$$\text{Si } \sum(\varepsilon_{1t}) = 0 \text{ alors } \sum(e_{1t}) = 0 \text{ donc } \sum(Y_t - \hat{\beta}_1 X_t - \hat{\beta}_0) = 0$$

Appliquer la méthode des MCO revient à minimiser la somme des carrés des écarts c'est-à-dire : $\min \sum(Y_t - \hat{\beta}_1 X_t - \hat{\beta}_0)^2 = 0$

En considérant que les conditions du second ordre sont vérifiées on a

$$\begin{cases} \frac{\partial \sum (Y_t - \hat{\beta}_1 X_t - \hat{\beta}_0)^2}{\partial \hat{\beta}_1} = 0 \\ \frac{\partial \sum (Y_t - \hat{\beta}_1 X_t - \hat{\beta}_0)^2}{\partial \hat{\beta}_0} = 0 \end{cases} \Leftrightarrow \begin{cases} -2 \sum X_t (Y_t - \hat{\beta}_1 X_t - \hat{\beta}_0) = 0 \\ -2 \sum (Y_t - \hat{\beta}_1 X_t - \hat{\beta}_0) = 0 \end{cases}$$

$$\Leftrightarrow \begin{cases} \hat{\beta}_1 \sum X_t^2 + \hat{\beta}_0 \sum X_t = \sum X_t Y_t \\ \hat{\beta}_1 \sum X_t + n \hat{\beta}_0 = \sum Y_t \end{cases}$$

$$\hat{\beta}_1 = \frac{Det \hat{\beta}_1}{D} \text{ Et } \hat{\beta}_0 = \frac{Det \hat{\beta}_0}{D} \text{ avec}$$

$$D = \begin{vmatrix} \sum X_t^2 & \sum X_t \\ \sum X_t & n \end{vmatrix} = n \sum X_t^2 - \sum X_t \sum X_t \text{ (Déterminant générale)}$$

$$Det \hat{\beta}_1 = \begin{vmatrix} \sum X_t Y_t & \sum X_t \\ \sum Y_t & n \end{vmatrix} = n \sum X_t Y_t - \sum X_t \sum Y_t \text{ (Déterminant associé à } \hat{\beta}_1 \text{)}$$

$$Det \hat{\beta}_0 = \begin{vmatrix} \sum X_t^2 & \sum X_t Y_t \\ \sum X_t & \sum Y_t \end{vmatrix} = \sum X_t^2 \sum Y_t - \sum X_t \sum X_t Y_t \text{ (Déterminant associé à } \hat{\beta}_0 \text{)}$$

Finalement nous avons :

$$\hat{\beta}_1 = \frac{\sum X_t Y_t - n \bar{X} \bar{Y}}{\sum X_t^2 - n \bar{X}^2} \text{ Et } \hat{\beta}_0 = \bar{Y} - \hat{\beta}_1 \bar{X}$$

Ainsi, le modèle de régression devient : $\hat{Y}_t = \hat{\beta}_1 X_t + \hat{\beta}_0$.

D- Test de Fisher

Ce test consiste à tester la significativité conjointe de tous les paramètres estimés du modèle ou permet de juger de manière globale si la régression effectuée jusque-là est significative. C'est le test basé sur la statistique de Fisher, appelé aussi test d'analyse de la variance ANOVA.

Le test d'hypothèse se fait par rapport aux paramètres β_1 et α_1 (les pentes ou les propensions marginales). Sont-ils significativement différent de zéro (0) ?

$$\text{On pose : } \begin{cases} H_0 : \beta_1 = 0 & [\text{ le modèle n'est pas bon}] \\ H_1 : \beta_1 \neq 0 & [\text{ le modèle est bon}] \end{cases}$$

On pose le ratio de Fisher sous l'hypothèse. H_0 , on démontre que cette statistique de F suit une loi de Fisher à respectivement 1 et (n-2) degrés de liberté. Comme on le voit, valider la significativité de ces pentes revient, en même temps, à admettre la bonté du modèle.

La statistique de Fisher est :

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

$$F^* = \frac{SCE/1}{SCR/(n-2)} = \frac{\sum(Y-\hat{Y})^2}{\sum e_t^2/n-2}$$

Plus la somme des carrés expliquée va tendre vers la somme des carrés totale, plus la régression effectuée serait qualifiée de bonne. Ceci fait appel au coefficient R^2 appelé coefficient de détermination.

$$\text{Soit } R^2 = \frac{SCE}{SCT} = \frac{SCT-SCR}{SCT} \Leftrightarrow SCE=R^2 \times SCT \quad \text{et} \quad SCR = SCT (1-R^2) \quad \text{avec :}$$

R^2 : coefficient de détermination ;

SCR : somme des carrés résiduels ;

SCE : somme des carrés expliqués ;

SCT : somme des carrés totaux ;

$$\text{Donc } F^* = \frac{R^2 \times SCT/1}{SCT(1-R^2)/(n-2)} = \frac{R^2 \times SCT(n-2)}{SCT(1-R^2)} = \frac{R^2(n-2)}{1-R^2}$$

Or pour une régression linéaire simple, le R^2 n'est rien d'autre le coefficient de corrélation.

$$\text{Donc } R^2 = r^2 \quad \text{avec } 0 \leq R^2 \leq 1$$

$$\text{Ainsi } F^* = \frac{r^2(n-2)}{1-r^2}$$

E- Validité des hypothèses :

Pour confirmer cette Hypothèse, nous allons aussi comparer $F^{*'}$ calculé à F' [1 ; (n-2)] valeur lu dans la table de Fisher, au seuil de 5% à (n-2) degré de liberté sauf l'indicateur contraire.

- Si $F^{*'} > F'$ [1 ; (n-2)], alors on rejette H_0 et on dira que la régression est globalement bonne et que les recettes fiscales affectent positivement les dépenses en ouvrage d'infrastructure.
- Si $F^{*'} < F'$ [1 ; (n-2)], alors la régression effectuée n'est pas bonne. Par conséquent, les recettes fiscales n'affectent pas positivement les dépenses en ouvrage d'infrastructure.

Paragraphe 4 : Les difficultés et limites de l'étude

La présente étude a été faite sur la Communes d'Avrankou qui est l'une des Communes que compte la République du Bénin. Elle ne prend pas donc en compte les préoccupations et problèmes spécifiques de fiscalité et de la croissance économique des autres Communes. Notre étude prend en compte des dépenses en ouvrage d'infrastructure, les recettes fiscales et des recettes budgétaire.

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

L'or des différentes phases de notre étude, nous avons rencontrés des difficultés. L'une des difficultés rencontrées est l'accès presque impossible à certaines informations comptables et financières de la Commune.

Aussi, l'indisponibilité des données statistiques relatives aux différentes variables retenues dans le cadre de cette analyse, a constitué un handicap majeur lors de la collecte des données. Car la fiscalité reste un domaine où les informations ne sont jamais disponibles pour des fins d'études. Mais, avec le concours de certains agents de la Mairie, nous avons pu réunir ces différentes données socio-économiques qui ont fait l'objet de l'étude. D'autres encore auraient pu être exploitées pour élargir le champ de l'étude et le rendre plus ou moins complet, si elles étaient disponibles et utilisables. C'est le cas du taux de pression fiscale et des arriérés fiscaux.

De plus, cette étude ne prend en compte qu'une période de treize (13) ans de 2003 à 2015, sans constituer pour autant une limite pour attester de la signification des tests économétriques réalisés. Ces aspects quoi que nécessaires à l'édification d'un développement durable à la base, ne réduisent pas la pertinence de la présente étude. Néanmoins, ces difficultés n'ont pas influencé les résultats de notre étude. L'analyse nous a permis d'atteindre les objectifs fixés.

SECTION 2 : Présentation ; analyse des résultats et vérification des hypothèses

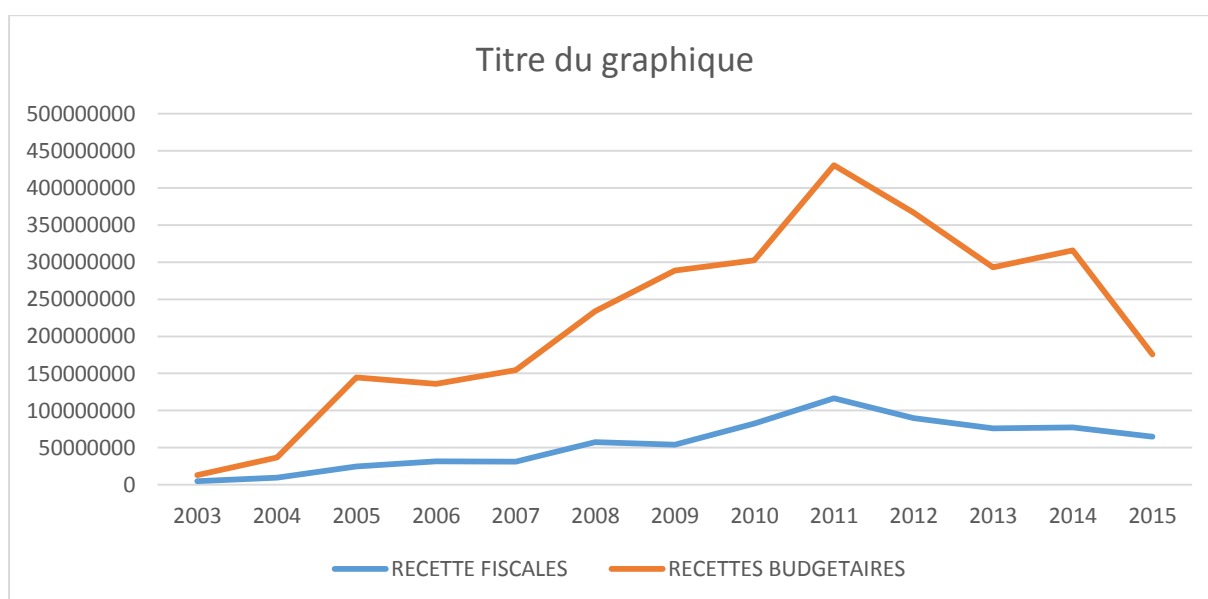
Dans cette partie, nous analyserons la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune d'Avrankou grâce aux résultats des estimations réalisées à partir des modèles présentés dans le chapitre précédent. Cette section est structurée en deux parties. Dans la première partie sont présentés les résultats des tests et, la deuxième partie qui prend en compte l'analyse des résultats et les recommandations.

PARAGRAPHE 1 : Analyse des résultats de la première hypothèse.

A- Analyse de la contribution des recettes fiscales aux recettes budgétaire

Pour apprécier les contributions des recettes fiscales aux recettes budgets de la commune décentralisée, il convient de s'intéresser à leur montant annuel réalise de 2003 à 2015. Ces données sont recueillies à la mairie d'Avrankou sur la base des comptes administratifs de chaque année (tableau 1 annexe).

Grphe 1 : Evolution des recettes Fiscales par rapport aux recettes budgétaire



Source : Réalisée par nous-même à partir des informations recueillies

Dans les trois première années de la décentralisation (2003 ; 2004 et 2005) la proportion des recettes fiscales dans les recettes budgétaires a connu une diminution de 38,3 % à 17,12%. Cette diminution est due au non maîtrise des stratégies de mobilisation des ressources. En 2006 cette proportion remonte jusqu'à 23,08%,08 qui est inférieur à celle de 2003. Cette baisse des recettes fiscales est due à la crise économique nationale et aussi à l'imminence des élections présidentielles de 2006. De 2006 à 2015 on observe une variation en dents de scie des recettes fiscales au moment où les recettes budgétaires connaissent un accroissement remarquable. Cela s'explique par le fait que l'évolution croissante des recettes budgétaires est à une échelle plus grande que les recettes fiscales locales.

$$\text{Taux moyen} = \frac{\sum \text{Recettes Fiscales}}{\sum \text{Recettes Budgetaire}} = \frac{719633630}{2832361938} = 0,2540$$

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrancou.

En moyenne les recettes fiscales locales représentent environ 25,40% des recettes budgétaires ; ce qui révèle peu d'importance dans les recettes budgétaires.

B : Présentation des résultats des tests de la première hypothèse

a- Analyse de la stationnarité des variables

L'analyse de la stationnarité des séries a été réalisée grâce au test de stationnarité de

Dickey-Fuller Augmenté. Les résultats du test sont présentés à l'annexe et sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Résultat du test de stationnarité des variables

Variabes	t-statistique	Valeur critique au seuil de 5%	Probabilité	Conclusion	Ordre d'intégration
LRF	-2.82097	-1.977738	0.0094	Stationnaire	I(1)
LDI	-7.59814	-1.977738	0.0000	Stationnaire	I(1)
LRB	-2.60230	-1.977738	0.0146	Stationnaire	I(1)
LDSP	-5.27876	-1.977738	0,0001	Stationnaire	I(1)
LPSDVD	-1.99048	-1.977738	0.0488	Stationnaire	I(1)

Source : Nos estimations sur **EViews 7.0**

D'après les résultats du test de stationnarité de Dickey-Fuller Augmenté, toutes les séries du modèle sont stationnaires en différence première. Ainsi, il se peut qu'il y ait de relation de cointégration entre les variables intégrées du même ordre. Pour analyser cette hypothèse, un test de Johansen s'avère nécessaire.

c) ANALYSE DESCRIPTIVE

- COINTEGRATION

Le concept de cointégration fournit un cadre théorique de référence pour étudier les situations d'équilibre et de déséquilibre. Si les variables sont cointégrées, elles admettent une spécification dynamique, qui transforme le problème initial de régression sur les variables non

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrancou.

stationnaires. La cointégration permet d'identifier la relation véritable entre deux variables en recherchant l'existence d'un vecteur de cointégration et en éliminant son effet, le cas échéant.

Tableau : synthèse de test de stationnarité de résidu

Variable	ADF statistique	Valeur critique à 5%	Ordre d'intégration
Résidu	-3.162232	-1.982344	I(0)

Source : auteurs sous logiciel Eviews7, 2016

L'analyse du tableau ci-dessus montre que le résidu est stationnaire alors on accepte l'hypothèse de présence de relation de cointégration. Ce résultat amène a un choix de modèle spécifique dénommée modèle Vectorielle autorégressif (VAR).

- ORDRE DU VAR

Les critères n'adoptent pas les mêmes comportements, c'est-à-dire que d'après le critère de AIC, l'ordre optimale est 4 tandis que selon le critère de Schwarz, l'ordre optimal est 1.

Tableau 2 : Résultats de l'ordre du VAR

OR	AIC	SC
DRE		
1	-5,308249	-4,356675
2	-5,319189	-3,591406
3	-5,198252	-2,682058
4	-5,487322	-2,171980

Source : Réalisé par les auteurs sur Eviews 7.0

Notons qu'après estimation des deux modèles, celui relatif au VAR(4) détient le plus grand nombre de coefficients significatifs d'où, l'ordre optimal pour effectuer l'estimation du modèle est 4. Or le test d'autocorrélation des erreurs relatif à ce modèle amène à conclure sur la présence d'autocorrelation des erreurs. Aussi, il est impossible d'effectuer le test d'hétéroscédasticité des erreurs. Ceci nous a amenés à retenir le modèle VAR(1) pour un ordre optimal égale à 1.

d) ESTIMATION DU MODELE

Les résultats de cette estimation sont résumés par le tableau suivant :

Tableau 3 : tableau récapitulatif du résultat de l'estimation du modèle

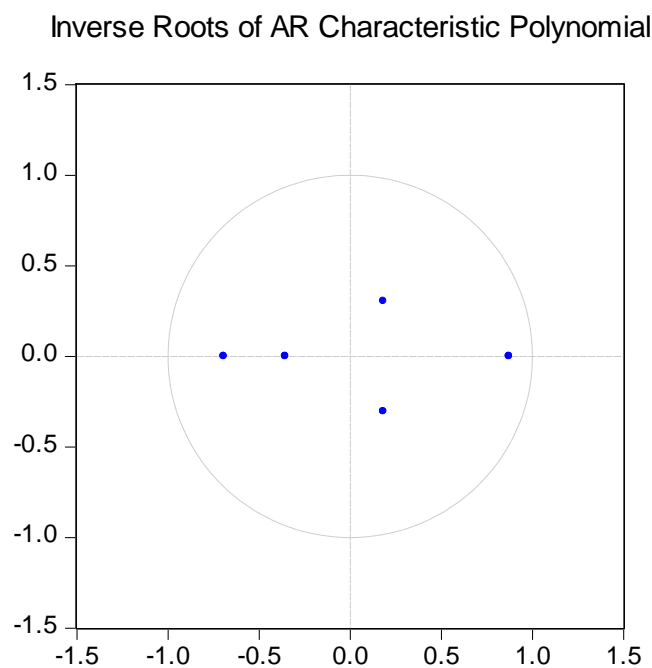
Variabes	RB	PSDVD	DSP	RF	DI
C	3,386851	1,059969	3,443163	2,436406	3,826717
Standard erreur	3,18980	1,31221	1,75452	2,25958	5,61000
t-statistique	-2,06177	1,80777	2,96246	2,07826	1,68212

Source : Réalisé par les auteurs sur Eviews 7.0

La significativité de chacune des variables explicatives est déterminée par la lecture des t- statistiques qui doivent être (en valeur absolue) supérieur à 1,96. Les résultats de cette estimation permettent de retenir que tous les coefficients significativement différents de zéro au risque d'erreur de 5% excepté DI. Ces coefficients ne sont que les deux constantes des deux modèles relatifs à la croissance économique et à l'Investissement Direct Etranger Entrant net.

1- Test de la stabilité

Graphique:3 Résultat du test de stabilité



Source : Réalisé par les auteurs sur Eviews 7.0

La représentation du cercle des inverses des racines du polynôme caractéristique du VAR révèle qu'elles sont à l'intérieur du cercle unité ce qui veut dire que le modèle est stable.

2- Test d'homoscédasticité des erreurs

Le test de White donne une probabilité de 0,5089 qui est supérieur à 5%, ainsi les résidus sont globalement homoscédastiques.

3- Test d'autocorrélation des erreurs

Avec le test de Breush-Godfrey, on remarque qu'au niveau des 12 retards choisis par défaut, les probabilités sont supérieures à 0,05. Ce qui atteste que les résidus sont non autocorrélés.

e) ANALYSE DES REPONSES IMPULSIONNELLES

Cette analyse permet, à travers le tracé de fonctions de réponse des variables du groupe VAR, de voir l'effet (positif ou négatif) sur une variable suite aux chocs des autres variables. Il faut noter que l'objectif à travers la spécification du Var est de mener une analyse impulsionnelle pour mieux appréhender la réaction des déterminants des recettes fiscales sur les recettes budgétaires (cf annexe)

Un choc positif sur les recettes budgétaires induit un effet négatif sur ces valeurs courantes et ceci jusqu'en deuxième année. Année à partir de laquelle l'effet commence à se stabiliser.

Un choc positif sur le produit des services du domaine et ventes diverses induit un effet positif sur les recettes budgétaires et ceci jusqu'en deuxième année. Il faut remarquer que l'effet induit est faible. Année à partir de laquelle l'effet commence à se stabiliser.

Un choc positif sur les dotations subvention et participation induit un faible effet et négatif sur les recettes budgétaires.

Un choc positif sur les innovations de recette fiscale induit un effet positif sur les recettes budgétaires et ceci presque le long des années d'observation.

f) ANALYSE DE LA DECOMPOSITION DE LA VARIANCE

**Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune
Avrankou.**

Tableau 4: DECOMPOSITION DE LA VARIANCE

Périodes	S,E,	D(RB)	D(PSDVD)	D(DSP)	D(RF)	DI
1	0,569288	100,0000	0,000000	0,000000	0,000000	0,000000
2	0,607120	91,19635	0,090089	0,011746	8,699096	0,002719
3	0,644578	87,38090	1,484166	0,525968	10,60540	0,003565
4	0,678458	85,94883	2,315167	1,423895	10,30824	0,003876
5	0,699869	84,76729	2,662878	1,846619	10,71905	0,004166
6	0,718887	84,34124	2,935886	2,182365	10,53625	0,004258
7	0,730565	83,80282	3,083903	2,359972	10,74890	0,004402
8	0,740725	83,56023	3,220030	2,514301	10,70098	0,004459
9	0,747484	83,29350	3,303193	2,611760	10,78702	0,004530
10	0,753132	83,15240	3,374509	2,693129	10,77540	0,004564

Source : Réalisé par les auteurs sur Eviews 7.0

La décomposition de la variance révèle que la variance de l'erreur de prévision de recettes budgétaires est due en moyenne à **87,62** pour cent de ces propres innovations, **0,02** pour cent en moyenne produit des services du domaine et ventes diverses ; **0,019** pour cent en moyenne des innovations des dotations Subventions et participations ; **9,388** pourcent en moyenne des recette fiscales. Il est important de retenir que un choc sur les recettes fiscales a un grand impact sur les recettes budgétaire.

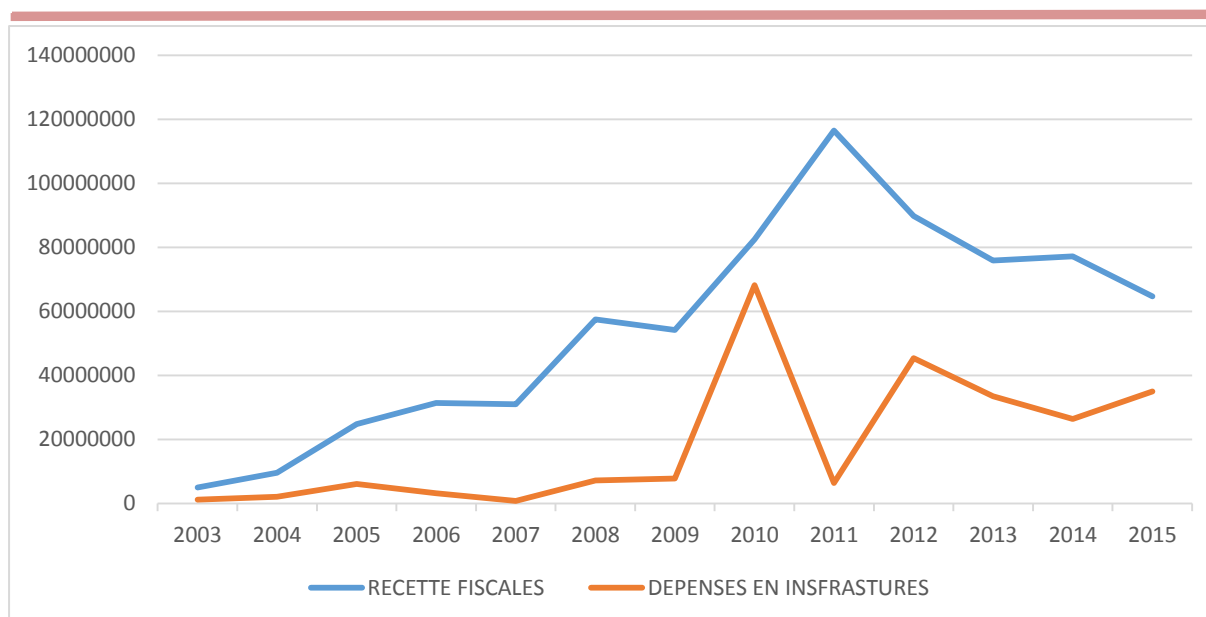
PARAGRAPHE 2 : Analyse des résultats de la deuxième hypothèse

A- Analyse de la contribution des recettes fiscales aux dépenses en infrastructure.

Cette analyse porte sur l'évolution des recettes Fiscales par rapport aux dépenses en ouvrage infrastructures. Pour ce fait il est nécessaire d'intéresser à leur montant annuel (tableau 2 annexe).

Graphe 2 : Evolution des recettes Fiscales par rapport aux dépenses en infrastructures.

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrancou.



Source : Réalisée par nous-même à partir des informations recueillies

Les dépenses en ouvrage des infrastructures occupent 23,31% des recettes fiscales locales en 2003, diminuent à 21,63% en 2004 avant d'être à 24,64% en 2005. De 2005 à 2007 cette dépenses a connu une forte diminution jusqu'à 2,44% pour remonter à 12,42% ; 14,31% et à 82,63% respectivement en 2008 ; 2009 et 2010 ; ce n'est qu'en 2011 qu'une diminution brutale des dépenses est apparue avec une proportion de 5,48% avant de connaître une forte augmentation jusqu'à 50,51% en 2012. De 2012 à 2014 cette proportion a connu une légère diminution dont la valeur atteint est 34,25% en 2014 et de 2014 à 2015 cette valeur est montée à 54,11%.

Au regard de ces interprétations on constate que l'évolution croissante des recettes fiscales est à une échelle plus grande que les dépenses en ouvrages d'infrastructures.

$$\text{Taux moyen} = \frac{\sum \text{Dépenses en Infrastructures}}{\sum \text{Recettes Fiscales}} = \frac{242\,957\,181}{719\,633\,630} = 0,3376$$

En moyenne les dépenses en infrastructures représentent environ **33,76%** des recettes fiscales locale; ce qui révèle que les recettes fiscales peuvent assurer trois fois les dépenses en infrastructures.

B- Etude de corrélation entre les recettes fiscales et les dépenses en ouvrage d'infrastructure de 2003 à 2015.

a- Le modèle d'analyse

Y_t : Montant des dépenses en ouvrage d'infrastructure

**Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune
Avrankou.**

X_t : Montant des recettes fiscales

t: L'année

\bar{Y} : La moyenne des dépenses en ouvrage d'infrastructure

\bar{X} : La moyenne des recettes fiscales

R_1 : Le coefficient de corrélation

n_1 : Le nombre d'observations

$$R_1 = \frac{\sum Y_t X_t - n_1 \bar{Y} \bar{X}}{\sqrt{(\sum Y_t^2 - n_1 \bar{Y}^2)(\sum X_t^2 - n_1 \bar{X}^2)}}$$

$$n_1 = 13$$

$$\bar{X} = \frac{1}{n_1} \sum X_t \text{ et } \bar{Y} = \frac{1}{n_1} \sum Y_t$$

$$\sum X_t = 719\,633\,630 \quad \text{et} \quad \sum Y_t = 242957181$$

$$\bar{X} = \frac{719633630}{13} = 55356433,08$$

$$\bar{Y} = \frac{242957181}{13} = 18689013,92$$

$$\sum X_t Y_t = 1,84103 \cdot 10^{16}$$

$$n_1 \bar{X} \bar{Y} = 1,34492 \cdot 10^{16}$$

$$\sum X_t Y_t - n_1 \bar{X} \bar{Y} = 4,9611 \cdot 10^{15}$$

$$\sum X_t^2 - n_1 \bar{X}^2 = 1,33636 \cdot 10^{16}$$

$$\text{et} \quad \sum Y_t^2 - n_1 \bar{Y}^2 = 5,41267 \cdot 10^{15}$$

$$R_1 = \frac{4,9611}{8,5048} = 0,58$$

Le coefficient de corrélation supérieur à 0,50 explique l'existence d'une corrélation entre les recettes fiscales et les dépenses en ouvrage d'infrastructure. Cependant, ce coefficient est loin de 1, alors il y a une mauvaise corrélation entre les recettes fiscales et les dépenses en ouvrage d'infrastructure.

Nous allons à présent utiliser les valeurs trimestrielles pour calculer ce coefficient de corrélation R_2

Y_t : Montants trimestriels des dépenses en ouvrage d'infrastructure

X_t : Montants trimestriels des recettes fiscales

t: L'année

\bar{Y} : La moyenne des montants trimestriels des dépenses en ouvrage d'infrastructure

\bar{X} : La moyenne des montants trimestriels des recettes fiscales

R_2 : Le coefficient de corrélation de ces montants trimestriels

n_2 : Le nombre d'observations qui représente ici le nombre de trimestre

$$R_2 = \frac{\sum Y_t X_t - n_2 \bar{Y} \bar{X}}{\sqrt{(\sum Y_t^2 - n_2 \bar{Y}^2)(\sum X_t^2 - n_2 \bar{X}^2)}}$$

$$n_2 = 39$$

$$\bar{X} = \frac{1}{n_2} \sum X_t \text{ et } \bar{Y} = \frac{1}{n_2} \sum Y_t$$

$$\sum X_t = 719\,633\,630 \quad \text{et} \quad \sum Y_t = 242957181$$

$$\bar{X} = \frac{719633630}{39} = 18452144,36$$

$$\bar{Y} = \frac{242957181}{39} = 6229671,308$$

$$\sum X_t Y_t = 6,1363 \cdot 10^{15} \quad n_2 \bar{X} \bar{Y} = 4,48312 \cdot 10^{15}$$

$$\sum X_t Y_t - n_2 \bar{X} \bar{Y} = 1,6532 \cdot 10^{15}$$

$$\sum X_t^2 - n_2 \bar{X}^2 = 4,7452 \cdot 10^{15} \quad \text{et} \quad \sum Y_t^2 - n_2 \bar{Y}^2 = 1,827 \cdot 10^{15}$$

$$R_2 = \frac{1,6532}{2,9443} = 0,56$$

Le coefficient de corrélation supérieur à 0,50 explique l'existence d'une corrélation entre les montants trimestriels des recettes fiscales et celui des dépenses en ouvrage d'infrastructure. Cependant, ce coefficient est loin de 1, alors il y a une mauvaise corrélation entre les recettes fiscales trimestrielles et les montants trimestriels des dépenses en ouvrage d'infrastructure.

b- Test de FISHER

Soit le modèle simple de régression suivant :

$$Y_t = \beta_0 + \beta_1 X_t + \varepsilon_{1t}$$

L'estimation de ce modèle est :

$$\hat{Y}_t = \hat{\beta}_0 + \hat{\beta}_1 X_t$$

Déterminons les coefficients $\hat{\beta}_1$ et $\hat{\beta}_0$ par la méthode des moindres carrés ordinaires.

· Valeur estimée de $\hat{\beta}_1$

$$\hat{\beta}_1 = \frac{\sum X_t Y_t - n_2 \bar{X} \bar{Y}}{\sum X_t^2 - n_2 \bar{X}^2}$$

**Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune
Avrankou.**

$$\sum X_t Y_t = 6,1363.10^{15} \qquad n_2 \bar{X} \bar{Y} = 4,4831.10^{15} \qquad \sum X_t Y_t - n_2 \bar{X} \bar{Y} = 1,6532.10^{15}$$

$$\sum X_t^2 - n_2 \bar{X}^2 = 4,7452.10^{15} \qquad \text{Et} \qquad \sum Y_t^2 - n_2 \bar{Y}^2 = 1,827.10^{15}$$

$$\hat{\beta}_1 = \frac{1,6532.10^{15}}{4,7452.10^{15}} = 0,3484$$

· Valeur estimée de $\hat{\alpha}_0$

$$\beta_0 = \bar{Y} - \hat{\beta}_1 \bar{X}$$

$$\hat{\beta}_0 = 6229671,308 - 0,3484 \times 18452144,36$$

$$\hat{\beta}_0 = -193520,1437$$

Ainsi, le modèle de régression simple estimé devient :

$$\hat{Y} = 0,3484 \hat{X}_t - 193520,1437$$

c- Statistique de FISHER

$$e_t = \hat{Y} - Y_t$$

$$F^* = \frac{SCE/1}{SCR/(n-2)} = \frac{\sum(\hat{Y}-Y)^2}{\sum e_t^2/n-2}$$

$$\text{Soit } R^2 = \frac{SCE}{SCT} = \frac{SCT-SCR}{SCT} \Leftrightarrow SCE = R^2 \times SCT \quad \text{et} \quad SCR = SCT(1-R^2)$$

$$\text{Donc } F^* = \frac{R^2 \times SCT/1}{SCT(1-R^2)/(n-2)} = \frac{R^2 \times SCT(n-2)}{SCT(1-R^2)} = \frac{R^2(n-2)}{1-R^2}$$

$$\text{Or } R^2 = r^2 \text{ avec } 0 \leq R^2 \leq 1$$

$$\text{Ainsi } F^* = \frac{r^2(n-2)}{1-r^2} \text{ avec } r^2 = R^2 = 0,56$$

$$F^* = \frac{0,56^2(39-2)}{1-0,56^2} = \frac{11,6032}{0,6864} = 16,90$$

De la table de la loi de FISHER-SNEDECOR on a :

$$F_{1;37}^{0,05} = 4,17$$

d) Conclusions

$$F^* = 16,90 \text{ et } F_{1;37}^{0,05} = 4,17$$

$F^* > F_{1;37}^{0,05}$, alors la régression est globalement bonne.

Il y a donc aussi une corrélation entre les recettes fiscales et les dépenses en infrastructure de la Mairie d'Avrankou.

En effet, les recettes fiscales servent à la construction des infrastructures et donc ont une importance considérable dans ces dépenses.

En terme clair, les recettes fiscales dans la Commune d'Avrankou représentent un instrument optimal à la construction des infrastructures et donc à la croissance économique de la Commune.

Puisque nous sommes à la fin de l'étude statistique, passons à la vérification des hypothèses.

Paragraphe 3 : Vérification des hypothèses et recommandations

A- Vérification des hypothèses

A ce stade de notre analyse, il importe de confirmer ou d'infirmer les hypothèses qui sous-tendent notre étude.

a- Vérification de la première hypothèse

L'analyse des recettes fiscales et des recettes budgétaires montre qu'il existe une relation positive et significative entre les recettes fiscales et les recettes budgétaires.

En somme, l'hypothèse N°1 stipulant que **les recettes fiscales contribuent faiblement à l'amélioration des recettes budgétaires est confirmée.**

b- Vérification de la deuxième hypothèse

L'analyse des recettes fiscales et des dépenses en ouvrage d'infrastructure montre qu'il existe une corrélation entre les recettes fiscales et les dépenses en ouvrage d'infrastructure mais une corrélation mauvaise. Par contre, le test de Fisher a révélé que ces recettes fiscales affectent significativement la construction des infrastructures.

En somme, l'hypothèse N°2 stipulant que **les recettes fiscales affectent positivement les dépenses en ouvrage d'infrastructure est confirmée.**

Au regard de cette inquiétude sur les moyens pour développer la Commune d'Avrankou, comme d'autres dans le même cas, nous avons formulé des recommandations pour le mieux-être des populations de ces communes concernées.

B- Recommandations et suggestions.

Les différentes observations et remarques faites sur le terrain et auxquelles s'ajoutent les différentes analyses et résultats nous interpellent tous. Pour cela nous envisageons dans une

perspective, de renforcer les performances des impôts locaux et de faire des propositions afin de réduire les énormes problèmes identifiés.

-Faire du processus budgétaire local un outil de bonne gouvernance et de sensibilisation au civisme fiscal :

Le budget, traduction chiffrée du programme annuel d'action et de développement de la collectivité devrait être préalablement discuté dans chaque village/secteur. Par ailleurs, en fin d'année, les conseillers doivent repartir à la base pour procéder à la reddition des comptes. Cela permettrait de légitimer les prélèvements d'impôts et taxes auprès des populations locales.

-Développer les initiatives de partage d'expérience entre communes:

Le constat qui a été fait est le manque de communication entre les communes ce qui ne leur permet pas de tirer profit des expériences des unes et des autres. Or, l'intercommunalité permet le partage des échecs et succès entre les communes concernées, ce qui contribue à la stimulation d'un esprit de créativité et au renforcement des performances en matière de mobilisation des ressources.

Recommandation à l'endroit des autorités communales

Les responsabilités de l'insuccès de la décentralisation sont partagées pour ces deux premières expériences. Pour réussir à l'avenir, les autorités communales se doivent de :

- rechercher une technique optimale de mobilisation et de gestion des ressources financières à travers la maîtrise des impôts, taxes et les prestations de la mairie,

- développer une nouvelle approche de recrutement et de formation d'un personnel compétent et efficace afin qu'il soit bien outillé pour bien accomplir ses missions. Les autorités communales doivent mettre à la disposition du personnel les outils et moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de leur tâches professionnelles ;

- Les ressources naturelles sont très importantes dans cette nouvelle approche de développement car elles rapportent des revenus patrimoniaux. Elles doivent recensées, mobilisées et valorisées afin d'augmenter les recettes communales.

- **Recommandations à l'endroit des collectivités locales**

Les besoins réels des collectivités, en terme de fonctionnement et d'investissement, doivent être bien évalués et compris de tous pour que les actions en matière de mobilisation des ressources locales donnent les résultats escomptés. Ainsi, il faudra passer de la méthode traditionnelle d'élaboration des budgets (méthode basée sur les budgets antérieurs) à une approche visant à élaborer le budget ou le Plan de Développement Communal (PDC) à partir

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

d'un dialogue franc avec les différents acteurs impliqués dans le développement de la commune d'Avrankou.

Les responsables locaux doivent s'efforcer autant que possible pour améliorer substantiellement le niveau des recettes fiscales par élargissement progressif de l'assiette et l'intensification des efforts de recouvrement

Les agents collecteurs doivent être motivés autant que possible dans leurs tâches pour accroître d'avantage le niveau des taxes et impôts à forte rendement.

Une politique spéciale de recouvrement doit être élaborée pour améliorer le niveau des taxes à faibles rendements.

La faiblesse des ressources de la commune d'Avrankou est accentuée par leur faible capacité de mobilisation des ressources financières. Il ne sert à rien d'accroître le potentiel des ressources quand les communes n'ont pas la capacité de tirer profit de ce potentiel. C'est pourquoi, le renforcement de la capacité de mobilisation des ressources actuelles dans la commune d'Avrankou est nécessaire.

Les mesures à prendre pour une efficace amélioration des recettes communales sont :

- il faut sensibiliser le citoyen béninois sur la fiscalité locale par des moyens adéquats ;
- motiver les contribuables (personnes morales ou physiques) qui participent significativement au développement (construction des infrastructures, participations aux gros investissements...etc) en instaurant un mécanisme d'exonération ;

- les recrutements doivent être débarrassés de toute connotation politique dans l'intérêt de la commune et viser la compétence ;

- pour les postes techniques, un appel à candidature doit être fait sur la base de cahiers de charges et de définition de profil ;

- une politique adéquate d'allocation de primes et d'indemnités doit être adoptée pour encourager et faciliter les cadres méritant au vu des performances réalisées ;

- Pour un rendement sain et efficace des prestations des services administratifs et financiers, une formation régulière du personnel s'avère indispensable. Dans ce cas, il est important d'élaborer un programme spécifique de formation au profit des cadres et agents de la mairie.

La mise en œuvre de toutes ces mesures pourrait assurer à la commune d'Avrankou une meilleure mobilisation des ressources financière.

CONCLUSION

La mobilisation des ressources financières locales garantit l'autonomie économique des collectivités locales décentralisées. Pour ce faire, la commune d'Avrankou doit compter sur ces ressources propres pour faire face à ses charges. Ces charges concernent notamment le fonctionnement des services publics locaux et la réalisation des investissements en faveur des populations locales.

La Commune d'Avrankou qui, à l'instar des autres Commune du Bénin, vit ses moments de décentralisation doit s'efforcer autant que possible pour améliorer ses finances locales et trouver des solutions aux faiblesses et aux menaces identifiées à partir de la description du cadre socio- économique et environnemental de la Commune.

L'analyse qui vient d'être effectuée montre combien de fois le budget de la commune et les réalisations des infrastructures dépendent des recettes fiscales réalisées. Pour cela les autorités locales actuelles de la Commune doivent donner confiance aux populations pour les motiver dans le paiement des taxes et impôts auxquels elles sont assujetties. Elles doivent saisir les forces et les opportunités identifiées dans la Commune pour donner un dynamisme et un vrai nouvel envol de son économie locale.

Au-delà de tout, en vue d'assurer le financement régulier des investissements communaux, le recours à d'autres sources de financement externes s'impose. Ce qui implique pour la Commune, la mise au point d'un dispositif moderne de gestion financière performante et une certaine rigueur de gestion. A cet effet, la Commune devra mettre au point à terme un certain nombre d'outils adéquats (tableau de bord, plan de trésorerie, tableau des opérations-financières de la Commune) susceptible de permettre :

- D'une part, aux autorités locales d'appréhender à tout moment l'état de santé financière de la Commune et de mesurer les conséquences financières, des choix envisagés en matière de gestion et d'investissement ;

- D'autre part, d'asseoir la transparence, de limiter les imprévues et les dérapages et de rassurer les partenaires institutionnels et financiers sur la qualité de la gestion de leurs finances et de la qualité des dépenses en direction des populations.

Au terme de notre étude, on retient que les recettes fiscales dans la commune d'Avrankou contribuent d'une part à l'évolution du budget communal et d'autre part ont une place importante dans la construction des infrastructures. En général ces recettes fiscales conduisent au développement local dans la commune d'Avrankou.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGNIHOUEDE Dodji et AGO Kouassi François (2010) « mobilisation des ressources financières dans les collectivités locales : cas de la Commune de DOGBO », mémoire de maîtrise en Science Economie, 50p.
- Aitchédji W.K. (2010) « Mobilisation performante des recettes locales propres aux communes : Cas de Zangnanado », Mémoire de licence professionnelle, UAC/ENAM, 97p.
- Akobi K I (2009) « Comment promouvoir le développement local dans le contexte de la décentralisation au Bénin ? », Mémoire de la licence professionnelle, UAC/FASEG 494p.
- ALIBER J. (1998) « Décentralisation et finance locale en Afrique noire » n° 23 AFROM. Paris
- Arifarie et al. (2004) « Financer la décentralisation rurale, Taxes et impôts à l'échelle locale au Bénin, Burkina Faso et Mali », 96p.
- Avougnanssou R. (1998) « les impôts locaux : but et importance dans le développement des futures collectivités décentralisées », Mémoire de fin de formation UAC/ENAI, 67p.
- Bah Guera C. (2009) « stratégies et outils d'aide à la mobilisation des ressources locales », mémoire de licence, UAC/ ENAM, 19p.
- BOURVIER.M. (1992) « Finance locale », 6^{ème} Edition LGDJ.
- Chambas et al. (2007) « la mobilisation des ressources propres en Afrique », 27p.
- Coquart P. Bourjij S. (2010) « Décentralisation et financement des collectivités locales en Afrique subsaharienne : le cas de l'Afrique de l'Ouest », mémoire de maîtrise en Géographie, UAC/FLASH ,145p.
- Danwouignan F. (1999) « la politique fiscale, comme un instrument de développement économique et sociale : Cas de la République du Bénin », Mémoire de fin de formation de licence professionnelle, UAC/FASEG,
- Jean-Christian et A. Thierry ADJO (2007) « problématique de la mobilisation et de la valorisation des ressources des collectivités locales : cas de la commune de COME », mémoire de fin de formation de licence professionnelle, UAC/FASEG, 60p.
- Keita et al. (2008) « Accroître les ressources financières des communes », 95p.
- KOUMOLOU Frédéric Alexis (2014) « capacité de mobilisation des ressources financières pour le développement locale dans la Commune d'Avrankou », Rapport de stage de master, UAC/FLASH ,70p.
- Laure Maurice (1993) « Sciences fiscales, presse universitaire de France », pp 311-360.

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

Mahugnon Djijoho et Tadagbé DJEBOU (2012) « fiscalité faces aux enjeux du développement local : cas de la Commune de SEME-PODJI », mémoire de maîtrise, UAC/FASEG.

Mairie d'Avrankou (2010) « Rapport final des enquêtes sur la mobilisation des ressources au niveau des marchés et autre points de collectes de taxes », 16p

Moumami A. (2012) « La mobilisation des ressources fiscales et son impact sur les niveaux de vie des ménages », mémoire de licence, UAC/FASEG, 42p.

PDC 2^{ème} génération de la commune d'Avrankou (2011), 90p.

PDC 1^{ème} génération de la commune d'Avrankou (2005), 178p.

Perier R. et HOSSOU D. (2012) « Mobilisation des ressources financières locales », 132p.

SAWADOGO Raogo (Avril 2002) « la revue africaine des finances locales », PDM_x

Sèmilinko A. et Sottin K.I. (2004) « problématique de recouvrement des impôts au Bénin », Mémoire de fin de formation de licence professionnelle, UAC/ENAM, 50p.

Yarou Robert (2003) « Gestion des ressources financières et du patrimoine de la commune de parakou », mémoire de maîtrise en géographie, UAC/FLASH, 78p

Yatta P.F. (2000) « La gouvernance financière locale », 24p.

ANNEXE

Null Hypothesis: RF has a unit root
Exogenous: Constant
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.610565	0.4473
Test critical values: 1% level	-4.121990	
5% level	-3.144920	
10% level	-2.713751	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.
Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 12

Null Hypothesis: D(RF) has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.820970	0.0094
Test critical values: 1% level	-2.792154	
5% level	-1.977738	
10% level	-1.602074	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.
Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 11

Null Hypothesis: DI has a unit root
Exogenous: Constant
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.885244	0.0761
Test critical values: 1% level	-4.121990	
5% level	-3.144920	
10% level	-2.713751	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.
Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 12

Null Hypothesis: D(DI) has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)

	t-Statistic	Prob.*
--	-------------	--------

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.598144	0.0000
Test critical values:	1% level	-2.792154
	5% level	-1.977738
	10% level	-1.602074

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations and may not be accurate for a sample size of 11

Null Hypothesis: RB has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.840890	0.3455
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations and may not be accurate for a sample size of 12

Null Hypothesis: D(RB) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.602303	0.0146
Test critical values:	1% level	-2.792154
	5% level	-1.977738
	10% level	-1.602074

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations and may not be accurate for a sample size of 11

Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.055691	0.0578
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations and may not be accurate for a sample size of 12

Null Hypothesis: D(DSP) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.278763	0.0001
Test critical values:		
1% level	-2.792154	
5% level	-1.977738	
10% level	-1.602074	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations and may not be accurate for a sample size of 11

Null Hypothesis: D(PSDVD) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.990488	0.0488
Test critical values:		
1% level	-2.792154	
5% level	-1.977738	
10% level	-1.602074	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations and may not be accurate for a sample size of 11

Null Hypothesis: PSDVD has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.271123	0.6059
Test critical values:		
1% level	-4.121990	
5% level	-3.144920	
10% level	-2.713751	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations and may not be accurate for a sample size of 12

	RF	DI	RB	PSDVD	DSP
Mean	17.54631	15.95336	18.93072	18.56127	16.93111
Median	17.86599	15.78022	19.27076	18.45166	16.88662
Maximum	18.57279	18.03712	19.88119	19.26213	17.77148
Minimum	15.41135	13.53692	16.37105	17.70544	16.20298
Std. Dev.	0.929311	1.453895	0.996963	0.561160	0.392715
Skewness	-1.152792	-0.147917	-1.575783	-0.215425	0.383594
Kurtosis	3.331824	1.838202	4.552048	1.533071	3.297091
Jarque-Bera	2.938988	0.778534	6.684829	1.266152	0.366621
Probability	0.230042	0.677553	0.035351	0.530956	0.832509
Sum	228.1020	207.3937	246.0993	241.2965	220.1044
Sum Sq. Dev.	10.36344	25.36572	11.92723	3.778809	1.850702
Observations	13	13	13	13	13

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

	RB	PSDVD	DSP	RF	DI
RB	1.000000	0.815852	0.332059	0.974149	0.657527
PSDVD	0.815852	1.000000	0.083489	0.913364	0.803996
DSP	0.332059	0.083489	1.000000	0.250276	-0.026129
RF	0.974149	0.913364	0.250276	1.000000	0.739105
DI	0.657527	0.803996	-0.026129	0.739105	1.000000

Pairwise Granger Causality Tests

Date: 10/21/16 Time: 09:23

Sample: 2003 2015

Lags: 1

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
PSDVD does not Granger Cause RB	12	0.05832	0.8146
RB does not Granger Cause PSDVD		1.69666	0.2251
DSP does not Granger Cause RB	12	0.52865	0.4857
RB does not Granger Cause DSP		0.00011	0.9918
RF does not Granger Cause RB	12	0.04750	0.8323
RB does not Granger Cause RF		0.59074	0.4618
DI does not Granger Cause RB	12	0.01188	0.9156
RB does not Granger Cause DI		2.36738	0.1583
DSP does not Granger Cause PSDVD	12	3.34669	0.1006
PSDVD does not Granger Cause DSP		0.04361	0.8392
RF does not Granger Cause PSDVD	12	1.42363	0.2633
PSDVD does not Granger Cause RF		0.10325	0.7553
DI does not Granger Cause PSDVD	12	1.00824	0.3416
PSDVD does not Granger Cause DI		5.21215	0.0483
RF does not Granger Cause DSP	12	0.01947	0.8921
DSP does not Granger Cause RF		3.59643	0.0904
DI does not Granger Cause DSP	12	0.48303	0.5046
DSP does not Granger Cause DI		7.37241	0.0238
DI does not Granger Cause RF	12	0.00422	0.9496
RF does not Granger Cause DI		2.74243	0.1321

Null Hypothesis: (RESID) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.162232	0.0051
Test critical values: 1% level	-2.816740	
5% level	-1.982344	
10% level	-1.601144	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations

and may not be accurate for a sample size of 10

Vector Autoregression Estimates

Date: 10/21/16 Time: 09:27

Sample (adjusted): 2005 2015

Included observations: 11 after adjustments

Standard errors in () & t-statistics in []

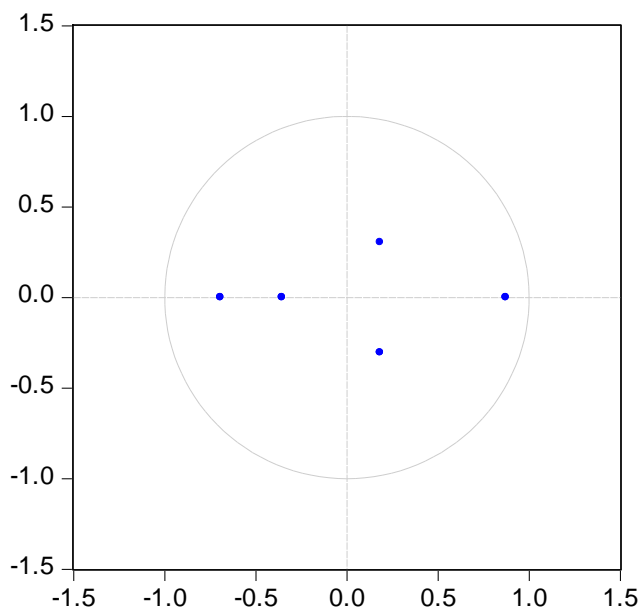
	D(RB)	D(PSDVD)	D(DSP)	D(RF)	D(DI)
D(RB(-1))	0.333310 (1.24312) [0.26812]	0.504026 (0.51139) [0.98560]	-1.975133 (0.68376) [-2.88862]	0.909650 (0.88060) [1.03299]	0.515076 (2.18631) [0.23559]
D(PSDVD(-1))	-0.105531 (1.42072) [-0.07428]	0.522281 (0.58445) [0.89363]	-1.878818 (0.78145) [-2.40428]	0.807080 (1.00640) [0.80195]	0.840890 (2.49865) [0.33654]
D(DSP(-1))	-0.311307 (0.65111) [-0.47812]	-0.195815 (0.26785) [-0.73106]	-0.284319 (0.35814) [-0.79389]	-0.200860 (0.46123) [-0.43549]	1.794676 (1.14512) [1.56723]
D(RF(-1))	-0.124626 (1.85519) [-0.06718]	-0.778085 (0.76318) [-1.01953]	2.389188 (1.02043) [2.34136]	-1.164053 (1.31417) [-0.88577]	-1.497061 (3.26278) [-0.45883]
DI(-1)	-0.205332 (0.19450) [-1.05569]	-0.059149 (0.08001) [-0.73925]	-0.200203 (0.10698) [-1.87136]	-0.145553 (0.13778) [-1.05642]	0.780543 (0.34207) [2.28180]
C	3.386851 (3.18980) [-2.06177]	1.059969 (1.31221) [1.80777]	3.443163 (1.75452) [2.96246]	2.436406 (2.25958) [2.07826]	3.826717 (5.61000) [1.68212]
R-squared	0.335378	0.222663	0.843986	0.432053	0.726659
Adj. R-squared	-0.329243	-0.554674	0.687971	-0.135895	0.453318

**Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune
Avrankou.**

Sum sq. resids	1.620447	0.274229	0.490254	0.813134	5.012236
S.E. equation	0.569288	0.234192	0.313130	0.403270	1.001223
F-statistic	0.504615	0.286444	5.409662	0.760727	2.658433
Log likelihood	-5.074760	4.695964	1.500680	-1.282175	-11.28525
Akaike AIC	2.013593	0.237098	0.818058	1.324032	3.142773
Schwarz SC	2.230626	0.454131	1.035092	1.541066	3.359807
Mean dependent	0.142073	0.123350	0.018098	0.173490	16.26299
S.D. dependent	0.493776	0.187824	0.560568	0.378379	1.354139

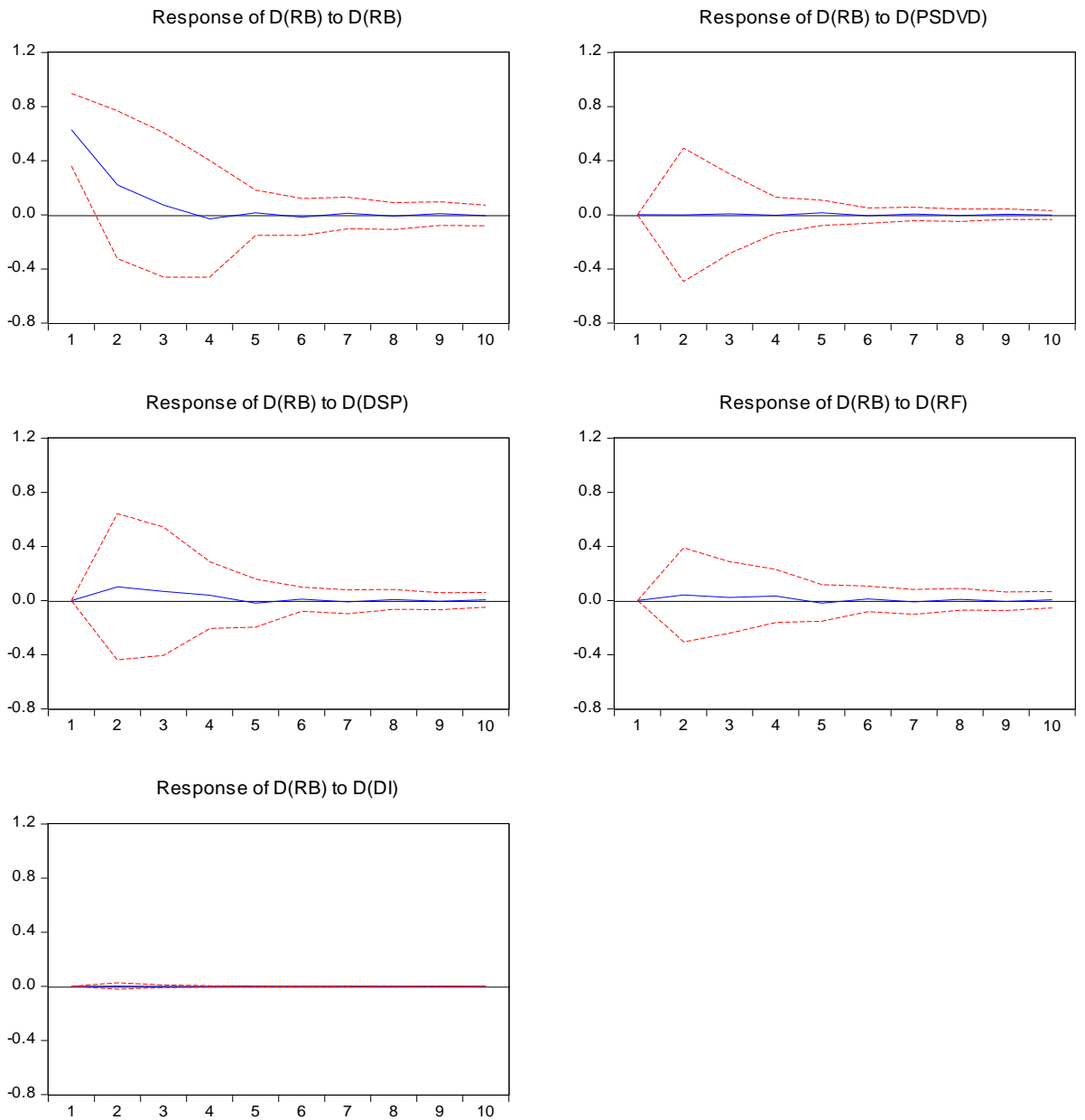
Determinant resid covariance (dof adj.)	1.56E-09
Determinant resid covariance	3.03E-11
Log likelihood	55.17414
Akaike information criterion	-4.577116
Schwarz criterion	-3.491947

Inverse Roots of AR Characteristic Polynomial



Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

Response to Cholesky One S.D. Innovations ± 2 S.E.



Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

Perio d	D(RB)	D(PSDVD)	D(DSP)	D(RF)	D(DI)
1	0.569288 (0.12137)	0.102248 (0.06716)	0.070321 (0.09321)	0.367048 (0.09306)	0.007442 (0.30188)
2	0.109796 (0.24281)	0.040533 (0.10136)	-0.461061 (0.20845)	0.157904 (0.17299)	-0.038276 (0.49774)
3	0.164030 (0.24841)	0.046194 (0.10411)	0.222996 (0.30134)	0.046961 (0.18810)	-1.003086 (0.62807)
4	0.180491 (0.25155)	0.085928 (0.10150)	-0.161154 (0.29230)	0.233039 (0.19635)	-0.329717 (0.73177)
5	0.139919 (0.24178)	0.005586 (0.09244)	0.150667 (0.25307)	0.042626 (0.20437)	-0.730229 (0.69987)
6	0.143770 (0.26738)	0.053963 (0.09322)	-0.081655 (0.21467)	0.158191 (0.21569)	-0.286625 (0.73486)
7	0.106783 (0.25432)	0.010505 (0.08502)	0.073194 (0.22432)	0.048311 (0.21593)	-0.487659 (0.74917)
8	0.105809 (0.26670)	0.036230 (0.08175)	-0.038404 (0.18314)	0.105656 (0.21326)	-0.257768 (0.78578)
9	0.083160 (0.25499)	0.012810 (0.08031)	0.037901 (0.17809)	0.047733 (0.21621)	-0.343330 (0.76158)
10	0.079115 (0.25434)	0.024351 (0.07366)	-0.016316 (0.13452)	0.072781 (0.20198)	-0.217818 (0.77486)

VAR Residual Normality Tests

Orthogonalization: Cholesky (Lutkepohl)

Null Hypothesis: residuals are multivariate normal

Date: 10/17/16 Time: 17:42

Sample: 2003 2015

Included observations: 12

Component	Skewness	Chi-sq	Df	Prob.
1	0.478301	0.457544	1	0.4988
2	-0.493413	0.486913	1	0.4853
3	-0.748635	1.120909	1	0.2897
Joint		2.065366	3	0.5590

Component	Kurtosis	Chi-sq	df	Prob.
1	2.101247	0.403879	1	0.5251
2	3.307603	0.047310	1	0.8278
3	2.936639	0.002007	1	0.9643
Joint		0.453196	3	0.9290

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

Component	Jarque-Bera	Df	Prob.
1	0.861422	2	0.6500
2	0.534223	2	0.7656
3	1.122916	2	0.5704
Joint	2.518562	6	0.8664

Tableau 4 : Evolution des recettes Fiscales par rapport aux recettes budgétaire

ANNEES	RECETTE FISCALES	RECETTES BUDGETAIRES	taux en % des recettes fiscales dans les recettes budgétaires
2003	4 932 465	12 878 214	38,3
2004	9 592 165	36 847 186	26,03
2005	24 777 946	144 723 004	17,12
2006	31 372 165	135 886 429	23,08
2007	31 014 835	154 521 004	20,07
2008	57 425 000	233 982 396	24,54
2009	54 129 735	228 936 556	23,64
2010	82 460 990	302 674 096	27,24
2011	116 429 199	430 816 008	27,02
2012	89 802 516	366 688 260	26,67
2013	75 876 088	292 851 415	25,9
2014	77 147 956	315 715 990	24,43
2015	64 672 570	175 841 380	36,77
TOTALE	719 633 630	2 832 361 938	25,40

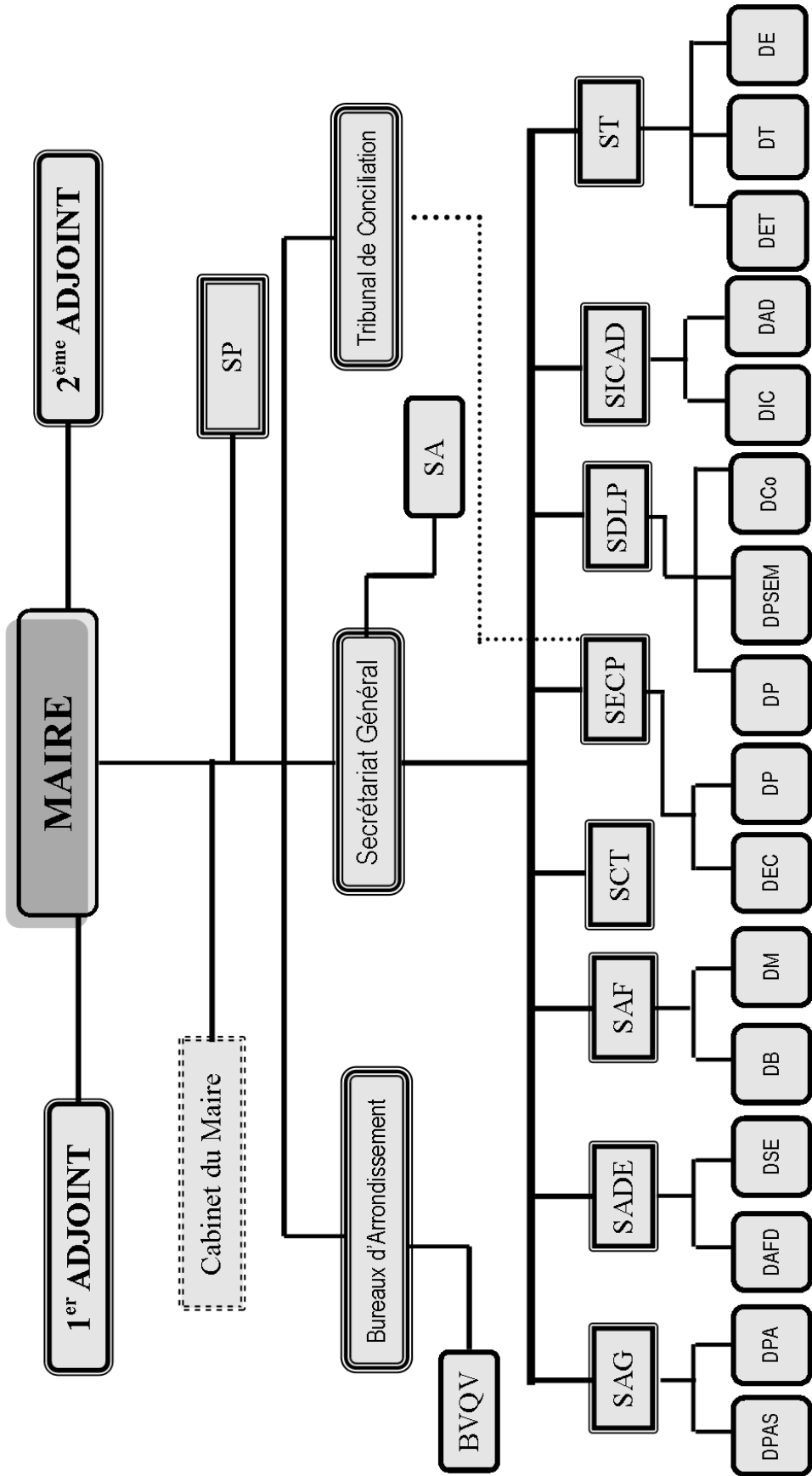
Source : Comptes administratifs de la maire d'Avrankou (Service des Affaires Financiers et de comptabilité)

Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune Avrankou.

Tableau 5 : Evolution des recettes Fiscales par rapport aux dépenses en infrastructure.

ANNEES	RECETTE FISCALES	DEPENSES EN INFRASTRUCTURES	taux en % de dépenses d'infrastructure dans les recettes fiscales
2003	4932465	1150000	23,31
2004	9592165	2075190	21,63
2005	24777946	6106590	24,64
2006	31372165	3147515	10,03
2007	31014835	756848	2,44
2008	57425000	7132871	12,42
2009	54129735	7750000	14,31
2010	82460990	68143390	82,63
2011	116429199	6387500	5,48
2012	89802516	45363824	50,51
2013	75876088	33517805	44,17
2014	77147956	26425648	34,25
2015	64672570	35000000	54,11

COMMUNE D'AVRANKOU
ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE DES SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA MAIRIE



BP : 43 Avrankou (Rép. du Bénin) Tél: (229) 20 19 07 27 / 97 08 08 82 - E-mail : commune_avrankou@yahoo.fr

— Liaison d'information
 Liaison de coopération

TABLE DES MATIERE

Avertissement.....	i
Dédicace.....	ii
Remerciement.....	iv
Liste des sigles et des abréviations.....	vi
Sommaire.....	vii
Résumé.....	viii
Introduction.....	1
Chapitre 1 : cadre institutionnel de l'étude.....	3
Section 1 : présentation de la commune d'Avrankou.....	3
Paragraphe 1 : histoire, mission et structure organisationnelle.....	3
Paragraphe 2 : les activités et les défis de la Mairie d'Avrankou.....	11
Section 2 : activités des stagiaires, observation de stage et états des lieux des ressources.....	13
Paragraphe 1 : activités des stagiaires.....	13
Paragraphe 2 : observation de stage et états des lieux des ressources.....	14
Chapitre 2 : cadre théorique de l'étude.....	18
Section 1 : problématique, objectifs et hypothèses.....	18
Section 2 : revue de la littérature.....	20
Chapitre 3 : cadre méthodologie, analyse des résultats et recommandation.....	29
Section 1 : cadre méthodologie de recherche.....	29
Paragraphe 1 : les techniques, les outils de collectes et de traitement des données.....	29
Paragraphe 2 : présentation du modèle de la première hypothèse.....	29
Paragraphe 3 : : présentation du modèle de la deuxième hypothèse.....	33

**Analyse de la contribution des recettes fiscales au développement local : cas de la Commune
Avrankou.**

Paragraphe 4 : les difficultés et les limites de l'étude.....	37
Section 2 : présentation, analyse des résultats et vérification des hypothèses.....	38
Paragraphe 1 : analyses des résultats de la première hypothèse.....	38
Paragraphe 2 : analyses des résultats de la deuxième hypothèse.....	44
Paragraphe 3 : vérification des hypothèses et recommandation.....	48
Recommandation et suggestions.....	49
Conclusion.....	53
Référence bibliographique.....	54
Annexe.....	56

